MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

 N° 1915 /18



Année: 2017 – 2018

THESE

Présentée en vue de l'obtention du

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Par

KROKPA N'GORAN Adolphe

PROFIL DE LA PARATHORMONE CHEZ DES SUJETS ADULTES DIALYSES NOIRS AFRICAINS EN CÔTE D'IVOIRE

Soutenue publiquement le 25 / 05 / 2018

Composition du jury

PRESIDENT : Monsieur MONNET DAGUI, Professeur titulaire

DIRECTEUR : Madame HAUHOUOT ATTOUNGBRE ML, Professeur titulaire

ASSESSEURS : Madame KOUASSI AGBESSI THERESE, Maître-assistante

: Monsieur ADJAMBRI ADIA EUSEBE, Maître-assistant

ADMINISTRATION ET PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

I. HONORARIAT

Directeurs/Doyens Honoraires: Professeur RAMBAUD André

Professeur FOURASTE Isabelle Professeur BAMBA Moriféré Professeur YAPO Abbé †

Professeur MALAN Kla Anglade Professeur KONE Moussa †

Professeur ATINDEHOU Eugène

II. ADMINISTRATION

Directeur

Sous-Directeur Chargé de la Pédagogie

Sous-Directeur Chargé de la Recherche

Sous-Directeur Chargé de la Recherche

Secrétaire Principal

Documentaliste

Professeur KONE-BAMBA Diénéba

Professeur INWOLEY Kokou André

Professeur Ag OGA Agbaya Serge

Madame NADO-AKPRO Marie Josette

Monsieur N'GNIMMIEN Koffi Lambert

Intendant Monsieur GAHE Alphonse Responsable de la Scolarité Madame DJEDJE Yolande

III. PERSONNEL ENSEIGNANT PERMANENT

1. PROFESSEURS TITULAIRES

M. ABROGOUA Danho Pascal Pharmacie Clinique

Mmes AKE Michèle Chimie Analytique, Bromatologie ATTOUNGBRE HAUHOUOT M.L. Biochimie et Biologie Moléculaire

M. DANO Djédjé Sébastien Toxicologie.
INWOLEY Kokou André Immunologie
Mme KONE BAMBA Diéneba Pharmacognosie

M. KOUADIO Kouakou Luc Hydrologie, Santé Publique

Mme KOUAKOU-SIRANSY Gisèle Pharmacologie

M. MALAN Kla Anglade Chimie Ana., contrôle de qualité

MENAN Eby Ignace Parasitologie - Mycologie

MONNET Dagui Biochimie et Biologie Moléculaire

Mme SAWADOGO Duni Hématologie

M. YAVO William Parasitologie - Mycologie

2. MAITRES DE CONFERENCES AGREGES

M. AHIBOH Hugues Biochimie et Biologie moléculaire Mme AKE-EDJEME N'guessan Angèle Biochimie et Biologie moléculaire

M. AMARI Antoine Serge G. Législation

AMIN N'Cho Christophe Chimie analytique BONY François Nicaise Chimie Analytique

DALLY Laba Ismael Pharmacie Galénique

DEMBELE Bamory Immunologie

DJOHAN Vincent Parasitologie - Mycologie GBASSI K. Gildas Chimie Physique Générale

MmeIRIE-N'GUESSAN AmenanPharmacologieM.KOFFI Angely ArmandPharmacie GaléniqueMmeKOUAKOU-SACKOU JulieSanté PubliqueMmeKOUASSI DirectedHématalagia

M. KOUASSI Dinard Hématologie

LOUKOU Yao Guillaume Bactériologie - Virologie

OGA Agbaya Stéphane Santé publique et Economie de la santé

OUASSA Timothée Bactériologie - Virologie

OUATTARA Mahama Chimie organique, Chimie thérapeutique

Mmes POLNEAU-VALLEE Sandrine Mathématiques - Statistiques

SANGARE TIGORI Béatrice Toxicologie

M. YAPI Ange Désiré Chimie organique, chimie thérapeutique

ZINZENDORF Nanga Yessé Bactériologie - Virologie

3. MAITRES-ASSISTANTS

M. ADJAMBRI Adia Eusebé Hématologie
ADJOUNGOUA Attoli Léopold Pharmacognosie
Mmes ABOLI-AFFI Mihessé Roseline Immunologie

AKA ANY-GRAH Armelle Adjoua S.

ALLA-HOUNSA Annita Emeline

ALLA-HOUNSA Annita Emeline

Sante Publique

M ANGORA Kpongbo Etienne Parasitologie - Mycologie

Mmes AYE-YAYO Mireille Hématologie BAMBA-SANGARE Mahawa Biologie Générale

BARRO-KIKI Pulchérie Parasitologie - Mycologie CABLAN Mian N'Ddey Asher Bactériologie - Virologie

CLAON Jean Stéphane Santé Publique Mmes DIAKITE Aïssata Toxicologie

FOFIE N'Guessan Bra Yvette Pharmacognosie

M. KASSI Kondo Fulgence Parasitologie - Mycologie

Mme KONAN-ATTIA Akissi Régine Santé publique

M. KONAN Konan Jean Louis Biochimie et Biologie moléculaire

Mmes KONATE Abibatou Parasitologie - Mycologie KOUASSI-AGBESSI Thérèse Bactériologie - Virologie

M. MANDA Pierre Toxicologie

N'GUESSAN Alain Pharmacie Galénique
Mme VANGA ABO Henriette Parasitologie - Mycologie

M. YAYO Sagou Eric Biochimie et Biologie moléculaire

4. ASSISTANTS

M. ADIKO Aimé Césaire Immunologie
AMICHIA Attoumou Magloire Pharmacologie
Mmes AKOUBET-OUAYOGODE Aminata
ALLOUKOU-BOKA Paule-Mireille Législation

APETE Sandrine Bactériologie - Virologie

BEDIAKON-GOKPEYA Mariette Santé publique

M.

BLAO-N'GUESSAN Amoin Rebecca J. Hématologie

M. BROU Amani Germain Chimie Analytique BROU N'Guessan Aimé Pharmacie clinique

COULIBALY Songuigama Chimie organique, chimie thérapeutique

M. DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Pharmacologie

DJATCHI Richmond Anderson Bactériologie - Virologie

Mmes DONOU-N'DRAMAN Aha Emma Hématologie

DOTIA Tiepordan Agathe Bactériologie - Virologie

M. EFFO Kouakou Etienne
 Mme KABLAN-KASSI Hermance
 M. KABRAN Tano Kouadio Mathieu
 Pharmacologie
 Hématologie
 Immunologie

KACOU Alain Chimie organique, chimie thérapeutique

KAMENAN Boua Alexis Thierry Pharmacologie KOFFI Kouamé Santé publique KONAN Jean Fréjus Biophysique

Mme KONE Fatoumata
 M. KOUAHO Avi Kadio Tanguy
 Biochimie et Biologie moléculaire
 Chimie organique, chimie thérapeutique

KOUAKOU Sylvain Landry Pharmacologie
KOUAME Dénis Rodrigue Immunologie
KOUAME Jérôme Santé publique

KOUAME Jerome Sante publique
KPAIBE Sawa Andre Philippe Chimie Analytique

MmeKRIZO Gouhonon Anne-AymondeBactériologie - VirologieM.LATHRO Joseph SergeBactériologie - VirologieMIEZAN Jean SébastienParasitologie - Mycologie

N'GBE Jean Verdier Toxicologie

N'GUESSAN Déto Ursul Jean-Paul Chimie organique, chimie thérapeutique

Mmes N'GUESSAN Kakwokpo Clémence Pharmacie Galénique

N'GUESSAN-AMONKOU Anne Cynthia Législation ODOH Alida Edwige Pharmacognosie

SIBLI-KOFFI Akissi Joëlle Biochimie et Biologie moléculaire SICA-DIAKITE Amelanh Chimie organique, chimie thérapeutique

TANOH-BEDIA Valérie Parasitologie - Mycologie

M. TRE Eric Serge Chimie Analytique
Mme TUO Awa Pharmacie Galénique
M. YAPO Assi Vincent De Paul Biologie Générale

Mme YAPO-YAO Carine Mireille Biochimie

5. CHARGEES DE RECHERCHE

Mme ADIKO N'dri Marcelline Pharmacognosie OUATTARA N'gnôh Djénéba Santé publique

6. ATTACHE DE RECHERCHE

M. LIA Gnahoré José Arthur Pharmacie Galénique

7. IN MEMORIUM

Feu KONE Moussa Professeur Titulaire Feu YAPO Abbé Etienne Professeur Titulaire

Feu COMOE Léopold Maître de Conférences Agrégé

Feu GUEU Kaman Maître-Assistant

Feu ALLADOUM Nambelbaye Assistant
Feu COULIBALY Sabali Assistant
Feu TRAORE Moussa Assistant
Feu YAPO Achou Pascal Assistant

V. ENSEIGNANTS VACATAIRES

1. PROFESSEURS

M. DIAINE Charles Biophysique OYETOLA Samuel Chimie Minérale

2. MAITRES DE CONFERENCES

M. KOUAKOU Tanoh Hilaire Botanique et Cryptogamie YAO N'Dri Athanase Pathologie Médicale

3. MAITRE-ASSISTANT

M. KONKON N'Dri Gilles Botanique et Cryptogamie

VI. NON UNIVERSITAIRES

MM. AHOUSSI Daniel Ferdinand Secourisme
COULIBALY Gon Activité sportive

DEMPAH Anoh Joseph Zoologie

GOUEPO Evariste Techniques officinales

MmeKEI-BOGUINARD IsabelleGestionMMKOFFI ALEXISAnglaisKOUA AmianHygièneKOUASSI AmbroiseManagementN'GOZAN MarcSecourismeKONAN KouacouDiététique

Mme PAYNE Marie Santé Publique

COMPOSITION DES DEPARTEMENTS DE L'UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

I. BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE

Professeur LOUKOU Yao Guillaume Maître de Conférences Agrégé

Chef de département

Professeurs OUASSA Timothée Maître de Conférences Agrégé

ZINZENDORF Nanga Yessé Maître de Conférences Agrégé

Docteurs CABLAN Mian N'Dédey Asher Maître-Assistant

KOUASSI AGBESSI Thérèse Maître-Assistant

APETE Sandrine Assistante
DJATCHI Richmond Anderson Assistant
DOTIA Tiepordan Agathe Assistante
KRIZO Gouhonon Anne-Aymonde
LATHRO Joseph Serge Assistant

II. <u>BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLECULAIRE, BIOLOGIE DE</u> LA REPRODUCTION ET PATHOLOGIE MEDICALE

Professeur MONNET Dagui Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeurs HAUHOUOT ép. ATTOUNGBRE M.L. Professeur Titulaire

AHIBOH Hugues Maître de Conférences Agrégé AKE-EDJEME N'Guessan Angèle Maître de Conférences Agrégé

Docteurs KONAN Konan Jean Louis Maître-Assistant

YAYO Sagou Eric Maître-Assistant

KONE Fatoumata Assistante SIBLI-KOFFI Akissi Joëlle Assistante YAPO-YAO Carine Mireille Assistante

III. BIOLOGIE GENERALE, HEMATOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

Professeur SAWADOGO Duni Professeur Titulaire

Chef du Département INWOLEY Kokou André Professeur Titulaire

Professeurs INWOLEY Kokou André Professeur Titulaire
DEMBELE Bamory Maître de Conférences Agrégé

KOUASSI Dinard Maître de Conférences Agrégé

Docteurs ABOLI-AFFI Mihessé Roseline Maitre-Assistant

ADJAMBRI Adia Eusebé Maitre-Assistant AYE-YAYO Mireille Maitre-Assistant BAMBA-SANGARE Mahawa Maitre-Assistant

ADIKO Aimé Césaire

DONOU-N'DRAMAN Aha Emma

KABLAN-KASSI Hermance

KABRAN Tano K. Mathieu

KOUAME Dénis Rodrigue

N'GUESSAN-BLAO A. Rebecca S.

YAPO Assi Vincent De Paul

Assistant

Assistant

Assistant

Assistant

Assistant

IV. CHIMIE ANALYTIQUE, CHIMIE MINERALE ET GENERALE, TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

Professeur Titulaire Professeur MALAN Kla Anglade

Chef de Département

Professeur Titulaire **Professeurs** AKE Michèle

> Maître de Conférences Agrégé AMIN N'Cho Christophe **BONY Nicaise François** Maître de Conférences Agrégé GBASSI Komenan Gildas Maître de Conférences Agrégé

Docteurs **BROU** Amani Germain Assistant

> **KPAIBE** Sawa Andre Philippe Assistant TRE Eric Serge Assistant

V. CHIMIE ORGANIQUE ET CHIMIE THERAPEUTIQUE

Professeur **OUATTARA** Mahama Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Professeur Maître de Conférences Agrégé YAPI Ange Désiré

Docteurs COULIBALY Songuigama Assistant

> KACOU Alain Assistant KOUAHO Avi Kadio Tanguy Assistant N'GUESSAN Déto Ursul Jean-P. Assistant SICA-DIAKITE Amelanh Assistante

VI. PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOLOGIE ANIMALE ET ZOOLOGIE

Professeur MENAN Eby Ignace H. Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeur Titulaire Professeurs YAVO William

> **DJOHAN Vincent** Maître de Conférences Agrégé

ANGORA Kpongbo Etienne Maître-Assistant Docteurs

> BARRO KIKI Pulchérie Maître-Assistant KASSI Kondo Fulgence Maître-Assistant **KONATE** Abibatou Maître-Assistant VANGA ABO Henriette Maître-Assistant

MIEZAN Jean Sébastien Assistant TANOH-BEDIA Valérie Assistante

VII. PHARMACIE GALENIQUE, BIOPHARMACIE, COSMETOLOGIE, GESTION ET LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

Maître de Conférences Agrégé Professeur KOFFI Armand A.

Chef de Département

Maître de Conférences Agrégé Professeurs AMARI Antoine Serge G.

> Maître de Conférences Agrégé DALLY Laba Ismaël

AKA ANY-GRAH Armelle A.S. Maître-Assistant Docteurs

> N'GUESSAN Alain Maître-Assistant

ALLOUKOU-BOKA P.-Mireille Assistante

Attaché de recherche LIA Gnahoré José Arthur

NGUESSAN Kakwokpo Clémence Assistante N'GUESSAN-AMONKOU A. Cynthia Assistante TUO Awa Assistante

VIII. <u>PHARMACOGNOSIE</u>, <u>BOTANIQUE</u>, <u>BIOLOGIE VEGETALE</u>, <u>CRYPTOGAMIE</u>

Professeur KONE BAMBA Diénéba Professeur Titulaire

Chef de Département

Docteurs ADJOUGOUA Attoli Léopold Maître-Assistant

FOFIE N'Guessan Bra Yvette Maître-Assistant
ADIKO N'dri Marcelline Chargée de recherche

AKOUBET-OUAYOGODE Aminata Assistante
ODOH Alida Edwige Assistante

IX. PHARMACOLOGIE, PHARMACIE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE ET PHYSIOLOGIE HUMAINE

Professeurs ABROGOUA Danho Pascal Professeur Titulaire

Chef de Département

KOUAKOU SIRANSY N'doua G. Professeur Titulaire

IRIE N'GUESSAN Amenan G. Maître de Conférences Agrégé

Docteurs AMICHIA Attoumou M Assistant

BROU N'Guessan Aimé Assistant
DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Assistant
EFFO Kouakou Etienne Assistant
KAMENAN Boua Alexis Assistant
KOUAKOU Sylvain Landry Assistant

X. PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE, MATHEMATIQUES, STATISTIQUES ET INFORMATIQUE

Professeur POLNEAU-VALLEE Sandrine Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Docteur KONAN Jean-Fréjus Maître-Assistant

XI. SANTE PUBLIQUE, HYDROLOGIE ET TOXICOLOGIE

Professeur KOUADIO Kouakou Luc Professeur Titulaire

Chef de département

DANO Djédjé Sébastien Professeur Titulaire

OGA Agbaya Stéphane Maître de Conférences Agrégé KOUAKOU-SACKOU J. Maître de Conférences Agrégé SANGARE-TIGORI B. Maître de Conférences Agrégé

Docteurs CLAON Jean Stéphane Maître-Assistant

MANDA Pierre Maître-Assistant
DIAKITE Aissata Maître-Assistante
HOUNSA-ALLA Annita Emeline Maître-Assistante
KONAN-ATTIA Akissi Régine Maître-Assistante

OUATTARA N'gnôh Djénéba Chargée de Recherche

BEDIAKON-GOKPEYA Mariette Assistante KOFFI Kouamé Assistant NGBE Jean Verdier Assistant

DEDICACES

Je dédie cette thèse...

Au Seigneur ; ma Vie et mon Protecteur, le Clément, le Miséricordieux,

Je remercie mon Dieu qui m'a tout donné dans la vie, particulièrement en ce jour solennel où je m'apprête à faire un pas décisif dans ma vie. Je tiens encore à vous demander humblement de me donner l'esprit d'un bon pharmacien qui saura appliquer la science qu'il a apprise dans le plus grand respect des principes fondamentaux de la vie humaine.

Merci mon Dieu pour la force et l'intelligence et surtout le courage que tu me donnes dans mes œuvres de tous les jours. Continues Père de me guider et de m'apporter ta grâce en tout temps et en tout lieu, toi qui es l'alpha et l'oméga, toi qui es le père des orphelins.

A mes parents, Feu KROKPA NGUESSAN Albert Feue AKAFFOU BOSSOH Henriette

Vous, qui m'avez montré le chemin de la vie, votre sens de la famille et votre amour pour le travail bien fait m'ont poussé à être là où je suis aujourd'hui. Vous étiez un exemple pour votre progéniture votre foi en Dieu, votre amour pour les autres, votre honnêteté, votre fierté et votre joie de vivre. En somme, vous étiez une leçon de vie pour moi et pour votre entourage.

J'aurais souhaité que vous soyez là, mais le Seigneur en a décidé autrement. Puisse Dieu vous permettre de reposer dans son paradis éternel et que vous puissiez siéger à sa droite le jour du jugement dernier (Amen). Ce modeste travail est le vôtre, chers parents.

Papa, tu as été rappelé très tôt auprès de ton Seigneur, mais saches que les bons hommes ne s'éternisent pas. J'espère que tu seras fier de moi. Tu vivras à jamais dans nos mémoires et si Dieu le veut, dans celles de nos enfants.

Maman, tu as été rappelée très tard, rien qu'en espérant vivre ce merveilleux moment, mais hélas. Malgré la distance qui nous sépare, tu continues de me couvrir par ton esprit et ta pensée, par ta bénédiction et par tes prières. Tu es, pour moi, une vraie maman, digne de ce nom. Ce fruit, après plusieurs années de lutte, de prière, de persévérance et d'espoirs, est le tien. Gouttes-le maintenant et reposes-toi en paix auprès de ton éternel Dieu.

A mes grandes sœurs et grands frères,

Merci pour tout. Puisse Dieu, vous faciliter tous, ce que vous entreprendrez. Je vous dédie ce travail qui est la résultante de mes multiples souffrances.

A mes petits frères,

Vous devez être fiers de moi. N'est-ce pas? Vos prières pendant plusieurs années, ont enfin porté. Maintenant, prions ensemble; puisse Dieu, nous accorder le temps nécessaire pour voir la fin du film. Je vous aime.

A ma fiancée,

Merci du soutien sans réserve dans l'accomplissement de ce travail. Continuons toujours ce combat par des prières pour un avenir meilleur pour nos enfants et pour nous-mêmes. Puisse Dieu, nous donner un foyer exemplaire. Je t'aime.

A mes enfants,

Ce travail est pour vous. Je l'ai fait, pour ne pas vous laisser dans la souffrance comme je l'ai vécue pendant toute ma vie. Vous devez vous réjouir de ce sacrifice d'un père digne. Profitez-en, au maximum en bon échéant et construisez à votre tour, votre avenir et ceux de vos descendants. Je vous aime.

Aux malades dialysés,

Merci de votre coopération. A tous, je souhaite une meilleure santé.

A toutes les personnes souffrant de l'insuffisance rénale,

Vos souffrances ont été les miennes durant le temps que j'ai passé à vos côtés. Que le tout Puissant puisse vous redonner la santé qui vous fait défaut.

A tous les étudiants de ce projet d'étude,

Nous formons aujourd'hui une petite famille à laquelle je suis fier d'appartenir.

Merci de m'avoir accepté parmi vous et de m'avoir fait progresser. Je vous suis infiniment reconnaissant.

Puisse Dieu, nous aider dans l'accomplissement de nos ambitions respectives.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce travail, en particuliers :

Mon Maître, mon Directeur de thèse, Professeur HAUHOUOT Epse ATTOUNGBRE

D'avoir accepté de diriger ce pénible travail, malgré vos énormes occupations.

Femme honnête et dévouée, vous avez su imposer sur ce département de
Biochimie, de Biologie moléculaire, de Biologie de la reproduction et pathologie
médicale, la sagesse, la rigueur et la recherche du travail bien fait.

Vous avez toujours été disponible et montré un intérêt vif à cette thèse.

Merci pour tout ce que vous faites pour vos étudiants.

Puisse Dieu vous le rende au centuple.

Docteur YAYO ERIC DIDIER

Merci à vous pour cette marque de confiance en nous confiant ce travail. Vous n'avez ménagé aucun effort pour l'encadrement et la réussite de ce travail.

Puisse Dieu vous le rende au centuple.

Tous les enseignants de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

Pour la qualité des enseignements que vous nous avez prodigués tout au long de notre formation. Recevez ici toute ma sympathie, ma reconnaissance et ma gratitude.

Merci à vous, pour vos connaissances transmises.

Docteur SISSOKO JACQUES

De nous avoir acceptés dans vos différents locaux pour la réalisation de cette thèse. Trouvez ici, Mr le Directeur du SAMU, l'expression de notre profonde gratitude.

Au personnel du Laboratoire du SAMU-COCODY

Merci pour votre aide et votre participation à la réalisation de ce travail.

Les Médecins des unités d'hémodialyse, en particuliers ; Dr SOHOU (SAMU-Cocody) Dr KOUASSI (SAMU-Adjamé)

Hommes modestes, humbles et d'une disponibilité constante au moment du recrutement des cas. Vos qualités humaines font de vous, des maîtres très respectés et admirés par tous. Vous avez rendu mon séjour, dans votre unité, agréable et sans votre aide, ce travail n'aurait pas vu le jour.

Merci du fond du cœur.

Tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont soutenus,

Recevez nos remerciements, les plus sincères.

A NOS MAITRES ET JUGES

A notre maître et président du jury

Monsieur le Professeur MONNET DAGUI

- ➤ Professeur titulaire de Biochimie clinique et générale à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan,
- ➤ Chef du département de Biochimie à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan à l'Université Félix Houphouët-Boigny
- ➤ Chef de service de la Pharmacie du CHU de Cocody
- ➤ Directeur du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de biologie clinique et Biologie moléculaire
- ➤ *Membre de plusieurs sociétés savantes*
- ➤ Ancien Directeur de la Pharmacie de la Santé Publique (PSP)
- ➤ Ancien Directeur de l'Ecole Préparatoire des Sciences de la Santé (EPSS)

Cher maître,

Malgré vos charges, vous avez accepté spontanément de présider notre jury de thèse Vous êtes d'une simplicité et d'une humilité qui étonnent mais qu'on ne peut qu'admirer. Nous avons eu la chance et le plaisir de profiter de vos enseignements limpides. Nous en sommes à la fois honorés et reconnaissants.

Qu'il nous soit permis de vous exprimer ici notre vive gratitude et notre profond respect.

A notre maître et directeur de thèse

Madame le Professeur HAUHOUOT ATTOUNGBRE M.L.

- ➤ Professeur titulaire de Biochimie, biologie moléculaire et biologie de la reproduction à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan,
- Pharmacienne biologiste des hôpitaux,
- ➤ Titulaire d'une thèse d'université à l'Université Claude Bernard, Lyon I
- ➤ Chef de laboratoire de biologie à l'Institut de Cardiologie d'Abidjan,
- ➤ Membre de la société française de biologie clinique (SFBC)
- ➤ Membre de la société ivoirienne de parasitologie et de mycologie (SIPAM)
- ➤ Membre de la société savante pharmaceutique de Côte d'Ivoire (SOPHACI)
- ➤ Membre de la société de la pharmacie de la méditerranée latine (SPML)
- ➤ Membre fondateur du groupe de travail sur la fertilité en Côte d'Ivoire (GEFCI)
- > Membre de la société française d'endocrinologie

Chère maître,

Notre admiration pour vous est d'autant plus grande que vous savez associer vos responsabilités administratives et celles d'enseignants

Vous avez initié ce travail pour vous n'avez ménagé ni vos efforts, ni votre temps.

Auprès de vous, nous avons toujours trouvé réconfort moral, et les conseils pour supporter les coups durs que nous réserve la vie.

Ce travail est aussi le fruit de vos efforts. Trouvez ici l'expression de nos vifs remerciements et profond respect.

A notre maître et juge

Madame le Docteur KOUASSI AGBESSI THERESE

- > Docteur en pharmacie,
- ➤ Maître-assistante au département de bactériologie-virologie à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan à l'Université Félix Houphouët-Boigny
- ➤ Pharmacienne biologiste (CES biochimie clinique, CES hématologie, CES parasitologie-mycologie, CES bactériologie-virologie),
- ➤ Titulaire d'un DEA de biologie humaine tropicale option bactériologievirologie,
- ➤ Chef de service adjoint du laboratoire d'hygiène chargé de la biologie médicale à l'INHP (Institut National d'Hygiène Publique),
- > 1er prix d'infectiologie en 1992,
- ➤ Lauréat du concours d'internat (1989-1990)
- ➤ Membre de la société savante pharmaceutique de Côte d'Ivoire (SOPHACI)

Chère maître,

Nous avons été particulièrement touchés par la spontanéité avec laquelle vous avez accepté de siéger dans le jury de cette thèse.

Permettez-nous de vous remercier et de vous exprimer notre gratitude.

A notre maître et juge

Monsieur le Docteur ADJAMBRI ADIA EUSEBE

- > Docteur en pharmacie,
- ➤ Maître-assistante au département de biologie générale, d'hématologie et d'immunologie à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan à l'Université Félix Houphouët-Boigny
- ➤ Pharmacien biologiste (CES hématologie, CES parasitologie-mycologie, CES immunologie),
- > Titulaire d'un DEA de biologie humaine tropicale option hématologie biologie
- ➤ Lauréat du concours d'internat (2002-2003)
- ➤ Membre de la société savante d'hématologie, immunologie, oncologie et transfusion sanguine (SHIO-TS)
- ➤ Membre de la société française d'hématologie (SFH)

Cher maître,

Nous avons été sensibles à vos qualités d'enseignant doublé de vos qualités humaines. Nous admirons la simplicité, le calme et l'enthousiasme avec lesquels vous nous avez toujours reçu et conseillé.

Qu'il nous soit permis de vous exprimer notre reconnaissance pour le grand honneur que vous nous faites d'être compté parmi nos juges..

SOMMAIRE

| | Pages |
|---|-------|
| SIGLES et ABREVIATIONS | XXVII |
| LISTE DES UNITES | XXVII |
| LISTE DES TABLEAUX | XXIX |
| LISTE DES FIGURES | XXX |
| INTRODUCTION | 1 |
| REVUE DE LA LITTERATURE | 2 |
| CHAPITRE I : FONCTIONS RENALES ET INSUFFISANCE RENALE | 5 |
| I. FONCTIONS RENALES | 8 |
| II. LES MALADIES RENALES CHRONIQUES | 10 |
| III. LES COMPLICATIONS DE L'IRC | 13 |
| CHAPITRE II : HORMONE PARATHYROIDIENNE ET REGULATION | |
| DU METABOLISME PHOSPHOCALCIQUE | 15 |
| I. PHYSIOPATHOLOGIE DE LA PARATHYROIDE | 16 |
| II. METABOLISME PHOSPHOCALCIQUE | 17 |
| III. REGULATION DU METABOLISME PHOSPHOCALCIQUE | 20 |
| IV. PERTURBATIONS DE LA PTH AU COURS DE L'IRC | 24 |
| CHAPITRE III : LA DIALYSE | 26 |
| I. DEFINITION DE LA DIALYSE | |
| II. DESCRIPTION DE L'HEMODIALYSE | 28 |
| III. DEROULEMENT D'UNE SEANCE D'HEMODIALYSE | 30 |
| NOTRE ETUDE | 32 |
| CHAPITRE I : MATERIEL ET METHODES | 33 |
| I. MATERIEL | 34 |
| II. METHODES | 35 |

| 39 |
|----|
| 40 |
| 44 |
| |
| |
| 48 |
| 53 |
| 63 |
| 65 |
| 68 |
| 78 |
| |

SIGLES ET ABREVIATIONS

AA : Acides Aminés

AMP_c : Adénosine 3'5' MonoPhosphate Cyclique

AMPPD : Sel disodique de 3-(2'-spiroadamantane)-4-methoxy-4-

(3'phosphoryloxy) phényl-1,2-dioxétane

ANAES : Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé

ATP : Adenosine TriPhosphate

Ca²⁺ : Calcium ionisé

CHU: Centre Hospitalier et Universitaire

ci : Côte d'Ivoire

CKD-MBD : Chronic Kidney Disease-Mineral and Bone Disorder

CNHU-HKM : Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert Koutoukou Maga

CUEN : Collège Universitaire des Enseignants en Néphrologie

DFG : Débit de Filtration Glomérulaire

DP : Dialyse Péritonéale **EER** : Epuration Extra-Rénale

ELISA : Enzyme Linked ImmunoSorbent Assay

ET : Ecart-type

FGF23 : Fibroblast Growth Factor 23

GB : Globules Blancs
GR : Globules Rouges
HD : Hémodialyse

HTA: Hypertension Artérielle

ICA : Institut de Cardiologie d'Abidjan

IR : Insuffisance Rénale

IRC : Insuffisance Rénale Chronique

IRCT : Insuffisance Rénale Chronique Terminale
 KDIGO : Kidney Disease: Improving Global Outcomes
 KDOQI : Kidney Disease Outcomes Quality Initiative

MOY : Movenne

MR : Maladie Rénale

MRC : Maladie Rénale ChroniqueODR : OstéoDystrophie RénalePi : Phosphore Inorganique

PTH : Parathormone

SAMU : Service d'Aide Médicale Urgente
VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

VIT D3 : Vitamine D3

Liste des Unités

ml/min/m² : Millilitre par minute par mètre carré

mm³ : Millimètre cube

mg/l : Milligramme par litre

mmol/l : Millimol par Litre

pg/ml : Picogramme par millilitre

μL : Microlitre

nm : Nanomètre

m : Mètre

g : Gramme

h : Heure

°c : Degré Celsius

Liste des Tableaux

| P | ages |
|--|------|
| TABLEAU I : Répartition de la population d'étude selon le sexe | 40 |
| TABLEAU II : Caractéristiques de l'âge (en années) des patients | 42 |
| TABLEAU III: Répartition de la population d'étude selon le sexe et l'âge | 42 |
| TABLEAU IV : Tableau récapitulatif des valeurs moyennes du calcium ionisé, du phosphore et de la PTH sérique | 44 |
| TABLEAU V : Répartition de la population selon le taux du calcium ionisé | 45 |
| TABLEAU VI: Répartition de la population selon le taux du phosphore | 46 |
| TABLEAU VII: Répartition de la population selon le taux de la PTH sérique | 47 |
| TABLEAU VIII: Répartition des patients à PTH sérique élevée selon l'âge | 48 |
| TABLEAU IX : Répartition des patients à PTH sérique élevée selon le sexe | 49 |
| TABLEAU X : Répartition des patients à PTH sérique élevée en fonction de la durée en hémodialyse en années | 50 |
| TABLEAU XI: Répartition des patients à PTH sérique élevée selon le taux du phosphore | 51 |
| TABLEAU XII: Répartition des patients à PTH sérique élevée selon le calcium ionisé | 52 |

Liste des Figures

| I | Pages |
|--|--------------|
| FIGURE 1 : Coupe du rein et de ses conduits excréteurs | 6 |
| FIGURE 2 : Schématisation d'un néphron | 7 |
| FIGURE 3 : Les principales fonctions exocrines du néphron | 10 |
| FIGURE 4 : Schémas des sites de régulation du métabolisme phosphocalcique dans l'IRC | 20 |
| FIGURE 5 : Perturbations de la parathormone au cours de l'IRC | 25 |
| FIGURE 6 : Répartition de la population d'étude selon les tranches d'âges | 41 |
| FIGURE 7: Répartition de la population en fonction de la durée de l'hémodialyse en année | es 43 |

INTRODUCTION

Les troubles du métabolisme minéralo-osseux constituent l'une des complications fréquentes et graves de la maladie rénale chronique [71].

La forme la plus grave de cette maladie rénale chronique est l'insuffisance rénale chronique (IRC) et l'insuffisance rénale chronique terminale (IRCT) représente le stade ultime de cette pathologie, car l'issue est fatale en l'absence de prise en charge adéquate [31].

L'épuration extra-rénale (**EER**) par hémodialyse (HD) constitue la base de la prise en charge médicale de l'IRC en phase terminale dans nos pays sous-développés [1]. Malheureusement pour ces patients, pour qui la dialyse devrait être une opportunité de survie, d'énormes complications compromettent leur pronostic vital [1].

L'anticipation de la survenue de ces complications implique une surveillance biologique basée sur le dosage de certains paramètres, parmi lesquels la parathormone (PTH), dont le seuil admis chez les dialysés varie de deux à neuf fois la limite supérieure de la trousse utilisée [54, 41].

Toutefois les coûts élevés des examens biologiques, notamment le dosage de la PTH [25, 24] et de la dialyse, rendent inefficace cette anticipation.

En Afrique sub-saharienne, plusieurs auteurs ont décrit les perturbations du métabolisme osseux avec élévation de la PTH au cours de pathologies diverses notamment infectieuses, rénales, rhumatologiques [25], sans toutefois, décrire réellement le profil de cette hormone chez la population noire africaine hémodialysée à partir de critères de sélections et de méthodologie rigoureuse.

Aussi, la présente étude vise les objectifs suivants :

✓ Objectif général

Etablir le profil de la PTH au sein d'une population adulte Noire Africaine hémodialysée au centre d'hémodialyse publique d'Abidjan.

✓ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Décrire les paramètres sociodémographiques et cliniques de la population d'étude;
- Etablir les valeurs moyennes de la PTH sérique ainsi que celles de la calcémie et de la phosphorémie dans la population d'étude;
- Rechercher les variations de concentrations de la PTH sérique en fonction de ces paramètres sociodémographiques, cliniques et biologiques;
- Comparer les valeurs de la PTH sérique au seuil admis chez les dialysés.

Notre travail s'articulera autour de deux grandes parties :

- ➤ Une première partie, consacrée à la revue de la littérature sur les fonctions rénales et l'insuffisance rénale (IR), les paramètres d'exploration de l'IR et sa prise en charge.
- ➤ Une deuxième partie, expérimentale, qui décrit notre méthodologie et rapporte nos résultats et interprétations, suivis de la discussion.

Enfin dans notre conclusion générale, nous mettrons en exergue les données essentielles de ce travail et nos recommandations.

PREMIERE PARTIE:

REVUE DE LA LITTERATURE

CHAPITRE I:

FONCTIONS RENALES ET INSUFFISANCE RENALE

Les **Reins**, selon Domart [23], sont deux organes de sécrétion des urines, qui jouent un rôle important dans la régulation de l'équilibre hydroélectrolytique et celui de la tension artérielle. Ce sont des organes de couleur rouge foncée, quelque peu aplatis, en forme de haricots, situés de part et d'autre de la colonne vertébrale, contre la paroi abdominale postérieure.

Chez l'Homme adulte, chaque rein pèse environ 150g et présente deux régions bien distinctes, comme le montre **la figure 1**;

- Le cortex où se trouvent les glomérules
- La médullaire dont l'extrémité interne se projette dans la cavité excrétrice (petit calice)

Le rein est formé par la juxtaposition d'éléments fonctionnels appelés néphrons. Il en existe entre 1 million et 1,5 million dans chaque rein, et chacun d'entre eux possède toutes les fonctions d'épuration [23].

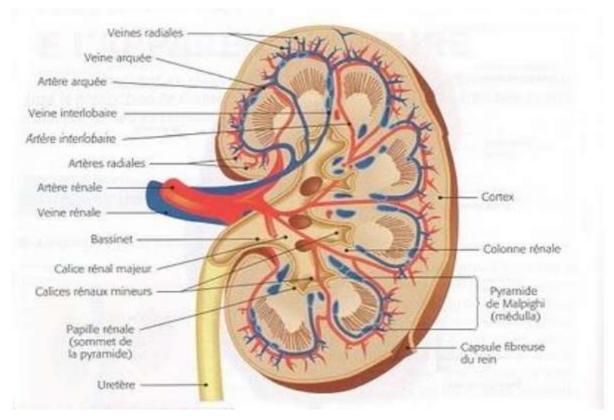


Figure 1 : Coupe du rein et de ses conduits excréteurs [23]

Chaque néphron, ainsi représenté dans la figure 2, comprend :

- un glomérule (corpuscule rénal, corpuscule de Malpighi), formé d'un bouquet d'anses capillaires (le flocculus) alimenté par une artériole afférente et drainé par une artériole efférente ;
- les tubules : tube contourné proximal, anse de Henlé, tube contourné distal, tube collecteur.

Le glomérule est l'organe filtrant. Par contre, les tubules sont les organes de dilution et de concentration de l'urine [23].

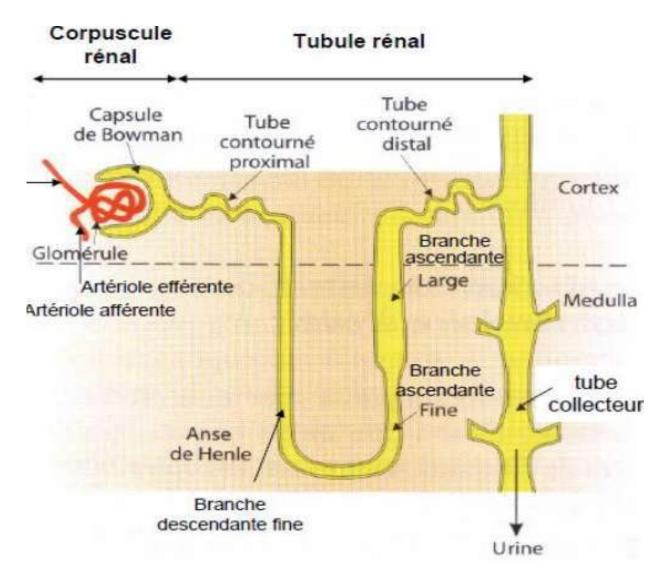


Figure 2 : Schématisation d'un néphron [60]

I. FONCTIONS RENALES

Les reins ont comme fonction essentielle, de retirer du sang, l'excès de liquide et les déchets du métabolisme. Ils reçoivent le sang par les artères rénales qui transportent le sang oxygéné provenant du cœur. En pénétrant dans les reins, le sang circule dans des vaisseaux de plus en plus petits qui aboutissent chacun à un néphron, une sorte de rein miniature.

A l'échelle de l'organe, les trois principales fonctions des reins sont :

- * Régulation de l'équilibre hydroélectrolytique et acido-basique ;
- * Excrétion des produits du métabolisme des protéines et des acides nucléiques : urée, créatinine, acide urique,...;
- * Fonction endocrine, notamment la *synthèse de rénine* pour la régulation des volumes extracellulaires et pression artérielles, la *synthèse de vitamine D active* pour la régulation hormonale du métabolisme phosphocalcique. Et la *synthèse d'érythropoïétine*.

De plus, le rein intervient dans l'interconversion métabolique (néoglucogenèse, métabolisme lipidique), le catabolisme de substances de faible poids moléculaire et des hormones polypeptidiques (insuline, glucagon, PTH).

Et aussi dans l'élimination de toxines, de médicaments ou de leurs métabolites.

A l'échelle du néphron, la fonction rénale peut être définie par :

➤ La fonction glomérulaire

La fonction glomérulaire est le transfert par ultrafiltration d'une grande quantité de liquide plasmatique dépourvu de protéines, trop grosses pour passer cette barrière, depuis le compartiment capillaire des glomérules vers l'espace urinaire. L'ultrafiltrat obtenu constitue l'urine primitive. La surface et la perméabilité du filtre glomérulaire déterminent l'amplitude et la qualité du transfert. Il s'agit d'un phénomène actif d'ultrafiltration; les forces impliquées sont la pression hydrostatique et oncotique des capillaires et de la capsule de Bowman.

Les fonctions tubulaires

Les fonctions tubulaires concernent l'adaptation hydroélectrolytique de l'urine primitive le long du tube urinifère, déterminant la composition de l'urine définitive ou excrétée. Cet ajustement se fait par des mécanismes de :

- réabsorption de la lumière tubulaire vers le tissu interstitiel et les capillaires péritubulaires ;
- sécrétion des capillaires péri-tubulaires vers la lumière tubulaire.

La figure 3 décrit les principales fonctions exocrines du néphron :

✓ Le tube contourné proximal; réabsorbe la majorité des substances dissoutes ultrafiltrées par le glomérule (électrolytes et substances organiques), réabsorbe par endocytose la faible quantité des protéines filtrées. Il élimine les produits de dégradation (urée, acide urique, etc), excrète les acides produits par métabolisme, sécrète les médicaments administrés, synthétise le principal métabolite actif de la vitamine D. Sa fonction essentielle est la réabsorption massive du sodium.

A la fin du tube, environ 80% de l'eau de l'urine primitive est réabsorbée obligatoirement [23].

✓ L'anse de Henlé; constitue ensuite le système de concentration progressive de l'urine. Sa branche descendante s'enfonce, de la corticale à la médullaire, dans un milieu de plus en plus concentré en électrolytes, ce qui lui fait perdre de l'eau. Puis, la branche ascendante étant imperméable à l'eau, seuls les électrolytes seront échangés, le sodium étant réabsorbé contre un ion potassium ou hydrogène (acide). Cette réabsorption est sous la dépendance de l'aldostérone et permet d'ajuster l'élimination du sodium aux besoins de l'organisme ainsi que d'éliminer ou d'épargner des ions acides [23].

✓ Le tube contourné distal, puis le tube collecteur permettent la réabsorption de l'eau, ajustée, au niveau du tube collecteur, par l'hormone antidiurétique, qui le rend perméable à l'eau en fonction de l'état d'hydratation de l'organisme.

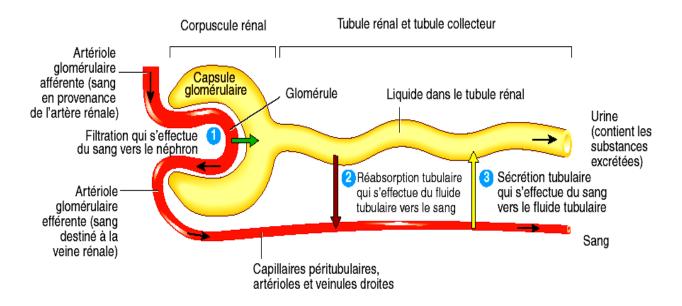


Figure 3 : Les principales fonctions exocrines du néphron [53]

II. LES MALADIES RENALES CHRONIQUES (MRC)

II-1. Notion de maladie rénale

En septembre 2002, dans ses recommandations et références professionnelles pour le diagnostic de l'IRC chez l'adulte, l'agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) introduit la notion de maladie rénale [2, 3].

La maladie rénale est définie par la présence d'un ou de plusieurs marqueurs d'atteinte rénale :

micro albuminurie ; 30-300 mg/24h
 ou rapport albuminurie/créatininurie > 2 mg/mmol

- protéinurie > 300 mg/24h ou rapport protéinurie/créatininurie > 200 mg/g
- hématurie pathologique ; globules rouges (GR) $> 10/\text{mm}^3$ ou $10^4/\text{ml}$
- leucocyturie pathologique ; globules blancs (GB) $> 10/\text{mm}^3$ ou $10^4/\text{ml}$
- anomalies morphologiques à l'échographie rénale ; asymétrie de taille, contours bosselés, reins de petite taille ou gros reins polykystiques, néphrocalcinose, calculs, hydronéphrose.

Quel que soit le débit de filtration glomérulaire (DFG), la persistance pendant plus de 3 mois d'un de ces marqueurs témoigne d'une maladie rénale et impose un diagnostic étiologique et/ou une surveillance néphrologique.

Ces anomalies rénales sont dans certains cas associées ou compliquées d'insuffisance rénale.

L'insuffisance rénale est une diminution de la capacité des reins à éliminer de manière sélective l'eau, les sels et les déchets produits par le fonctionnement du corps [52]. Cette diminution ou suppression de la fonction d'épuration des reins se traduit par une augmentation de l'urée et de la créatinine sanguines. Elle peut être soit aigüe ou transitoire, soit chronique ou « urémie » [23].

L'insuffisance rénale chronique se définit [25] par :

- une altération progressive et permanente des fonctions rénales secondaire à diverses affections rénales ou des voies excrétrices chroniques,
- une irréversibilité de l'atteinte rénale avec altération des néphrons,
- une progression prévisible et inexorable vers un stade terminal nécessitant un traitement de suppléance ou une transplantation rénale [49].

L'IRC constitue un véritable problème de santé publique [2, 48]. Son incidence et sa prévalence, en constante augmentation, touchent aussi bien les pays émergents que les pays en voie de développement [2], en particulier la Côte d'Ivoire (CI) où selon les statistiques du Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Yopougon, 400 à 500 patients sont hospitalisés par an pour maladies rénales [2, 65].

II-2. Classifications des IRC

Plusieurs classifications ont été proposées dont :

Classification selon l'ANAES [3]

| Stades | Définitions | DFG (en ml/min/1,73 m^2) |
|--------|--------------|------------------------------------|
| 1 | MR chronique | ≥ 60 |
| 2 | IR modérée | 30-59 |
| 3 | IR sévère | 15-29 |
| 4 | IR terminale | < 15 |

Classification américaine

Kidney Disease Outcomes Quality Initiative (KDOQI) propose une classification en cinq stades utilisée aux Etats-Unis [58], le stade 1 de l'ANAES étant scindé en ;

- MR sans IR (DFG > 90 ml/min/1,73 m^2)
- IR débutante (DFG entre 89 et 60 ml/min/1,73 m²)

| Stades | Définitions | DFG (en ml/min/1,73 m^2) |
|--------|-------------------------------------|------------------------------------|
| 1 | Kidney damage with normal or increa | sed ≥ 90 |
| 2 | Kidney damage with mild decreased | 60-89 |
| 3 | Moderate decreased | 30-59 |
| 4 | Severe decreased | 15-29 |
| 5 | Kidney failure | < 15 or dialysis |

Classification des MRC proposée par la société de Néphrologie

En janvier 2009, la société de Néphrologie présente ses recommandations pour l'évaluation de la fonction rénale et de la protéinurie pour le diagnostic de la maladie rénale chronique chez l'adulte. Elle propose, en vue d'une harmonisation

avec les recommandations internationales, une classification de la MRC en cinq stades [73] :

| Stades | Définitions | DFG (en ml/min/1,73 m ²) |
|--------|---------------------------------|--------------------------------------|
| 1 | MRC avec DFG normal ou augmente | \leq \geq 90 |
| 2 | MRC avec DFG légèrement diminué | 60-89 |
| 3 | IRC modérée | 30-59 |
| 4 | IRC sévère | 15-29 |
| 5 | IRC terminale | < 15 |

Classification selon Kidney Disease Improving Global Outcomes (KDIGO)

Dans la même année, KDIGO propose également une classification des différents stades d'IR qui tient en compte du DFG ainsi que du ratio albumine/créatinine pour l'obtention de quarante stades [47].

III. LES COMPLICATIONS DE L'IRC

Les complications de l'IRC sont nombreuses [52, 15]. On peut avoir :

- De l'hypertension artérielle,
- Des maladies cardiovasculaires,
- Des œdèmes,
- De l'anémie,
- Des troubles du métabolisme phosphocalcique et osseux, caractérisés par :
- * une hyperparathyroïdie secondaire, précoce ;
- * un déficit en vitamine D active, dû à la baisse de l'activité 1-alpha hydroxylase rénale :
- * une hypocalcémie tardive ;

- * une hyperphosphatémie tardive, liée à la baisse de l'excrétion rénale de phosphates ;
- * l'acidose métabolique qui aggrave les lésions osseuses.

Une hormone d'origine osseuse récemment identifiée, le Fibroblast Growth Factor (FGF23), permet aux stades précoces de MRC (2 et 3) de maintenir l'excrétion rénale des phosphates malgré la baisse du DFG [15].

Deux grands types de lésions osseuses dont **l'ostéomalacie** (diminution de la formation osseuse, secondaire au déficit en vitamine D) et **l'ostéite fibreuse** (destruction osseuse accélérée, secondaire à l'hyperparathyroïdie), peuvent s'associer à des degrés divers pour constituer les maladies osseuses rénales, anciennement ostéodystrophie rénale (ODR).

L'ODR était le terme généralement utilisé pour décrire les différents symptômes osseux et anomalies phosphocalciques qui surviennent chez les insuffisants rénaux [25, 62]. Cependant, la conférence de consensus KDIGO a proposé dernièrement, d'utiliser le terme chronic kidney disease-mineral and bone disorder (CKD-MBD) pour définir la « maladie systémique de l'IR touchant le métabolisme osseux et minéral », qui se caractérise par une ou plusieurs des manifestations suivantes : Ostéodystrophie rénale, calcifications vasculaires, calcinose tumorale et anomalies des concentrations de PTH, calcium, phosphore et vitamine D circulants. Ainsi le terme ODR ne devrait être utilisé que pour décrire l'ensemble des altérations de l'histologie des osseuse patients urémiques, quantifiables l'étude par histomorphométrique d'une biopsie osseuse [25]. C'est donc par souci de simplification que certains auteurs continuent d'utiliser le terme classique d'ODR pour désigner l'ensemble des manifestations osseuses secondaires à l'IR [25].

CHAPITRE II:

HORMONE PARATHYROIDIENNE ET REGULATION DU METABOLISME PHOSPHOCALCIQUE

I. PHYSIOPATHOLOGIE DE LA PARATHYROIDE

La Parathyroïde, se dit de glandes endocrines dont le rôle est la régulation du métabolisme du calcium [23].

Généralement au nombre de quatre, parfois huit, les parathyroïdes sont disposés derrière les lobes latéraux du corps thyroïde. Néanmoins, elles peuvent avoir un siège aberrant (derrière l'œsophage, dans la thyroïde). Leur taille est d'environ 5 à 10 mm de long, sur 4 mm de large [23].

Sur le plan physiologique, les parathyroïdes sont composées de cellules qui renferment la parathormone [23]; une hormone peptidique monocaténaire de 84 acides aminés (AA) issue de la protéolyse de pré-proPTH inactive (115 AA) et dont le besoin de sécrétion répond à une exigence impérieuse de l'organisme de maintenir l'homéostasie de la calcémie ionisée.

Sur le plan pathologique, on note deux grandes anomalies :

Hypoparathyroïdie, c'est l'insuffisance de fonctionnement des parathyroïdes. Souvent secondaire à l'exérèse de la glande thyroïde (vu la proximité de ces glandes), l'hypoparathyroïdie se manifeste essentiellement par l'accès de tétanie, par des troubles trophiques (cataracte, fragilité de la peau, des ongles et des dents) et par des troubles psychiques (accès dépressifs) [23].

Hyperparathyroïdie, c'est l'excès de fonctionnement des parathyroïdes [23]. Elle peut être primaire ou secondaire.

Approximativement **80%** *des formes primaires* sont dues à des adénomes d'une parathyroïde ;

10 à 15%, liées à des hyperplasies de plus d'une glande, le plus souvent les quatre ; Les cancers des parathyroïdes représentent un pourcentage de 3 à 4% [78]. L'hyperparathyroïdie secondaire correspond à un besoin d'hyperproduction compensatrice d'hormone parathyroïdienne, dans des pathologies qui affectent le métabolisme calcique et mènent à une hypocalcémie; le plus souvent une insuffisance rénale, plus rarement une ostéomalacie, une malabsorption ou des tubulopathies rénales.

Dans quelques cas d'hyperparathyroïdie secondaire, les glandes développent une fonction autonome : *l'hyperparathyroïdie tertiaire* [78].

II. METABOLISME PHOSPHOCALCIQUE

Constituants essentiels, le calcium et le phosphate jouent un rôle mécanique commun sous forme de phosphate tricalcique au niveau des os. Le magnésium participe avec le calcium à la structure de l'os. Cette minéralisation confère à l'os sa rigidité aux efforts.

Les métabolismes du calcium et du phosphore sont étroitement liés pour de nombreuses raisons dont la principale est la grande insolubilité du phosphate tricalcique au pH des liquides de l'organisme.

Les facteurs déterminant sur le métabolisme de ces deux ions sont l'absorption, la concentration plasmatique, la vitesse de formation et de résorption de l'os et l'élimination.

II-1. Métabolisme du calcium

II-1-1 La répartition : Ce métal est le plus abondant de l'organisme. Il est présent en grande majorité dans les os (99%) dont il assure la solidité du squelette avec le phosphore **[60, 32]**.

Les tissus mous (muscle, peau, viscères, tendons) et le liquide extracellulaire n'en contiennent que 1%.

Dans le sang, le calcium est essentiellement plasmatique, les GR en contenant très peu. Il se trouve sous deux formes :

- une partie non ultra-filtrable, à peu près 40%, soit 1mmol/l, liée aux protéines en majorité à l'albumine et un peu aux globulines.
- une partie ultra-filtrable, sous forme de calcium ionisé (50%) et de calcium complexé (10%) [60].

II-1-2 Les besoins alimentaires: L'organisme adulte normal perd chaque jour environ 400mg, que l'alimentation doit remplacer. Compte tenu de l'absorption digestive qui ne concerne qu'à peine la moitié du calcium ingéré, les besoins alimentaires sont donc en moyenne de 800mg. Chez l'enfant, qui doit non seulement équilibrer les pertes, mais aussi construire son squelette, les besoins sont doublés. Chez la femme enceinte ou allaitante, les besoins sont triplés [60, 11].

II-1-3 L'absorption : Le calcium est absorbé au niveau de l'intestin grêle par deux mécanismes [60];

- un processus de transport actif, transcellulaire, faisant intervenir de l'ATPase calcium/magnésium dépendante. Ce processus, sous la dépendance de la calcitriol, est situé principalement dans le duodénum et le jéjunum supérieur.
- un processus passif, para cellulaire, fonctionne sur toute la longueur de l'intestin.

II-1-4 L'élimination : Elle peut se faire soit par voie rénale, soit dans les fèces.

Au cours de l'élimination rénale, seul le calcium ultra-filtrable filtré au travers le glomérule rénal et plus de 95% sont réabsorbés dans les tubules rénaux [60].

L'élimination fécale est constituée par du calcium alimentaire non absorbé et du calcium contenu dans les différents sucs digestifs.

II-1-5 La régulation : Le calcium sanguin (calcémie) est, pour moitié, lié aux protéines, l'autre moitié est libre (ionisée) et régulée très précisément par la PTH, la vitamine D et dans une moindre importance, par la calcitonine [60].

II-2. Métabolisme du phosphore

Le phosphore est, avec le calcium et le magnésium, un constituant essentiel des cellules osseuses. Il est également un constituant essentiel de toutes les cellules. Il entre dans la composition de leur noyau et de leur membrane sous forme de phospholipides.

Le phosphore agit aussi dans la mise en réserve et le transport de l'énergie dans les cellules et dans les métabolismes des glucides et des lipides. Enfin, le phosphore intervient dans le maintien de l'acidité (pH) du sang [60, 59].

II-2-1 La répartition : Le phosphore est l'élément central d'un des principaux anions de liquide intracellulaire.

Environ 85% du phosphore sont sous forme de cristaux d'hydroxyapatite dans les os et les dents, 14% dans les tissus mous et 1% dans le liquide extracellulaire.

Le plasma contient plus de 4 mmol/l de phosphates sous forme de :

- Phosphate organique (ATP, phospholipides)
- Phosphate inorganique (Pi) ; c'est ce qui est dosé sous le nom de phosphorémie encore appelée phosphatémie. 90% des Pi sont ultra-filtrables et 10% sont liés aux protéines [60].
- **II-2-2 L'absorption**: Elle est digestive et concerne environ 65% du phosphore alimentaire. Elle se déroule dans l'intestin grêle, également par deux mécanismes :
- La diffusion passive
- Le mécanisme actif, dépendant de la 1,25 dihydroxy vitamine D₃ (vit D active).

II-2-3 L'élimination : Elle peut être fécale, mais aussi et surtout rénale. Le Pi ultra-filtrable est filtré au niveau du rein, mais 90% sont réabsorbés par le tubule proximal.

II-2-4 La régulation : La régulation de la phosphatémie est le résultat d'une interaction complexe entre l'absorption intestinale des phosphates alimentaires, la réabsorption rénale et les échanges de phosphates entre le tissu osseux et les milieux extracellulaires.

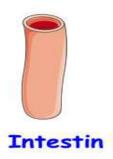
Si la régulation de la calcémie, associant l'action concertée de deux hormones principales, la PTH et la vit D, est maintenant bien établie, en revanche la régulation hormonale de la phosphatémie, moins étudiée, est restée longtemps inconnue [60, 8].

III. REGULATION DU METABOLISME PHOSPHOCALCIQUE

La régulation fait intervenir trois sites à savoir, le tube digestif, l'os et le rein, au niveau desquels peuvent intervenir trois hormones dont la PTH, la vitamine D et la calcitonine [60, 44].

III-1. Sites de régulation

3 sites de régulation





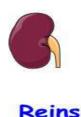


Figure 4 : Schémas des sites de régulation du métabolisme phosphocalcique dans l'IRC [70]

✓ Intestin

A jeun, la calcémie est maintenue constante car le flux de calcium sortant de l'os compense les sorties rénales obligatoirement. Lorsque les apports alimentaires ou l'absorption intestinale sont défectueux, il se produit une perte minérale osseuse.

L'absorption nette du calcium est la résultante du flux d'absorption du calcium par la muqueuse intestinale et du flux sortant du calcium, éliminé dans les sécrétions digestives.

✓ Rein

La filtration et la réabsorption du calcium et du phosphore jouent un rôle important dans l'homéostasie phosphocalcique.

✓ Tissus osseux

C'est un tissu vivant, en perpétuel renouvellement par l'accrétion et la résorption.

Trois types de cellules interviennent dans le remodelage osseux :

- Ostéoblastes, qui participent à l'édification du tissu osseux et à la minéralisation du tissu ostéoide ;
- Ostéoclastes, qui interviennent dans la résorption du tissu osseux (ostéolyse) ;
- Ostéocytes, qui interviennent à la fois dans l'accrétion et la résorption.

Chez l'adulte normal, il y a un équilibre entre l'accrétion et la résorption.

Chez le sujet âgé, l'accrétion est inférieure à la résorption.

Chez l'enfant, l'accrétion est supérieure à la résorption.

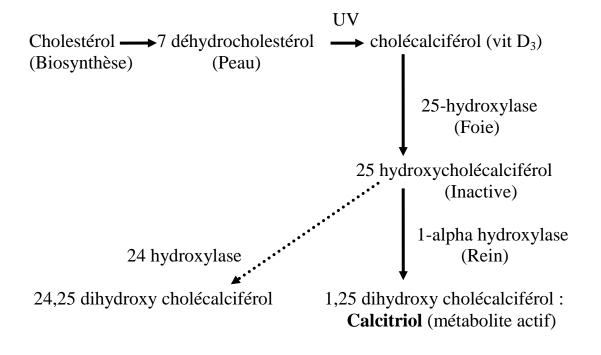
III-2. Hormones régulatrices

A La calcitonine :

Hormone polypeptidique de 32AA, sécrétée par les cellules para-folliculaires de la thyroïde. Cette sécrétion est régulée par le calcium extracellulaire. Son rôle est d'abaisser le taux sanguin du calcium (et des phosphates) en abaissant, non seulement la résorption osseuse, mais aussi, en diminuant la réabsorption du calcium (et des phosphates) au niveau rénal.

La calcitonine est une hormone « hypocalcémiante » et « hypophosphatémiante ».

❖ La vitamine D₃; elle doit subir une transformation pour être active [32]



La calcitriol agit en augmentant, non seulement l'absorption intestinale du calcium et des phosphates, mais également la résorption ostéoclastique de l'os ancien et la minéralisation osseuse.

C'est donc une hormone « hypercalcémiante » et « hyperphosphorémiante ».

❖ La PTH

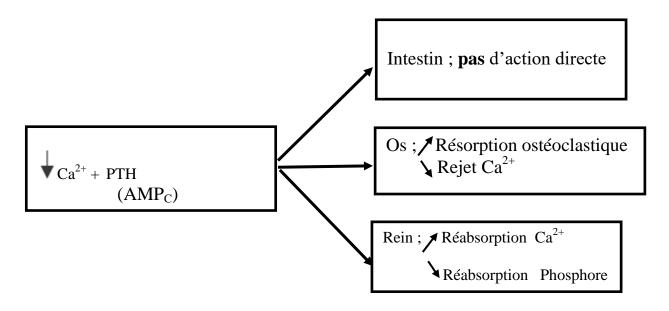
La PTH est la principale hormone de l'homéostasie phosphocalcique [60, 36].

• Rôles et mécanismes d'action

La PTH joue un rôle majeur dans la régulation de la répartition du calcium dans l'organisme. Ceci, par trois mécanismes essentiels [9] :

- * En augmentant la libération de calcium et de phosphore au niveau des os ;
- * En augmentant au niveau du rein la réabsorption tubulaire distale du calcium et diminuant la réabsorption tubulaire proximale du phosphore ;
- * En stimulant la 1-alpha hydroxylase rénale, qui permet la transformation de la 25-hydroxy vit D en son métabolite plus actif, la 1,25-dihydroxy vit D, dont le rôle est d'augmenter l'absorption intestinale du calcium et d'exercer un rétrocontrôle sur la sécrétion de PTH.

Ainsi, la PTH a un effet « hypercalcémiant » et « hypophosphorémiant ».



• Intérêt du dosage de la PTH.

Le dosage de la PTH est préconisé en cas :

d'hypercalcémie ;

- d'anomalies de l'équilibre phosphocalcique ;
- de calculs rénaux (lithiase rénale);
- > pour le suivi des sujets atteints d'insuffisance rénale en dialyse ;
- > pour orienter le diagnostic en cas de carence en vit D.

Le dosage peut aussi être recommandé chez les femmes ménopausées, souffrant d'ostéoporose [7].

IV. PERTURBATIONS DE LA PTH AU COURS DE L'IRC

L'IR, surtout chez les patients dialysés, s'accompagne de plusieurs perturbations (comme le montre **la figure 5**), qui vont aboutir à des anomalies de la PTH dans le sang [32] :

- Une diminution des capacités d'élimination du phosphore par les reins, ce qui conduit à une hyperphosphatémie.
- Une diminution de la capacité de production de vit D active par les reins, aggravée par un manque très fréquent de vit D native.
- Une tendance à l'hypocalcémie (baisse du calcium sanguin)
- Une résistance de l'os à l'action de la PTH, c'est-à-dire que malgré
 l'augmentation de la PTH, l'os ne libère plus correctement du calcium et du phosphore.

Ces quatre anomalies vont conduire à une augmentation de la production de PTH, on parle d'hyperparathyroïdie secondaire à la maladie rénale.

Dans certains cas au contraire, il existe une insuffisance de production de PTH (hypoparathyroïdie) qui peut avoir pour origine :

- Les suites d'une chirurgie visant à retirer les glandes parathyroïdiennes (Parathyroïdectomie).

- Un excès de certains traitements : Calcium, vit D active ou cinacalcet.
- Certaines situations qui favorisent l'hypoparathyroïdie comme le diabète ou une dénutrition.

Les anomalies osseuses associées à l'IRC sont regroupés sous le terme de maladies osseuses rénales (anciennement ODR).

La PTH doit être dosée régulièrement pour évaluer le type d'ODR éventuellement présent et pour adapter le traitement [9].

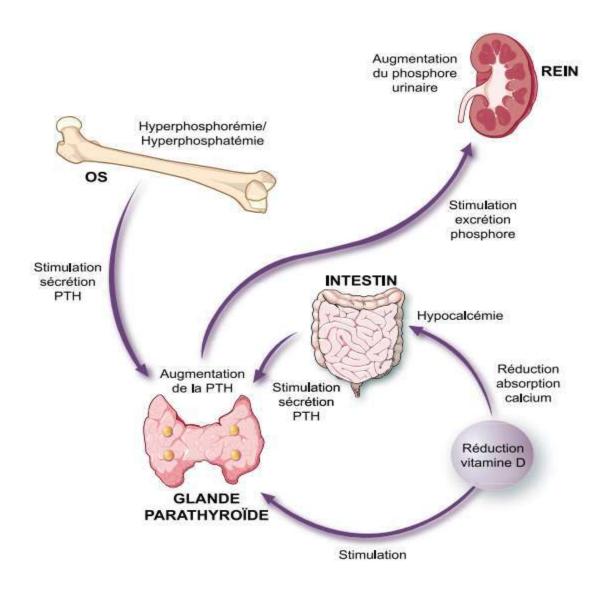


Figure 5 : Perturbations de la PTH au cours de l'IRC [32]

CHAPITRE III: LA DIALYSE

Au cours de l'IRC, les fonctions d'épuration des déchets du métabolisme cellulaire, du maintien de l'homéostasie du milieu intérieur et les fonctions endocrines du rein sont compromises. Au stade terminal de l'IR, le recours à la dialyse permet de corriger une partie des anomalies liées à la maladie rénale. La transplantation représente la solution thérapeutique idéale, mais reste offerte à un nombre limité de patients [60, 12].

I. DEFINITION DE LA DIALYSE

La dialyse est une méthode d'échange entre deux solutions, le sang et un liquide appelé dialysat au travers d'une membrane semi-perméable [1]. Cette membrane est perforée par de multiples trous ou pores permettant le passage des molécules d'eau et de solutés de faible poids moléculaire, les solutés de poids moléculaire très élevé (par exemple les protéines) ne pouvant traverser la membrane [72]. Elle peut être naturelle (péritoine) ou artificielle (rein artificiel).

Dans la **Dialyse Péritonéale** (**DP**), le péritoine joue le rôle de filtre.

Le péritoine est la double membrane qui tapisse la paroi de l'abdomen (ventre) et les organes abdominaux (viscères). Ces deux membranes sont séparées par un espace infime (la cavité péritonéale) dans lequel on installe un cathéter (un tube flexible, de très petite dimension) de façon permanente.

Grâce à ce tube, on remplit la cavité péritonéale de dialysat, laissée quelques heures dans cette cavité. Le sang qui circule dans les vaisseaux tapissant le péritoine, est alors filtré : les toxines et l'eau en excès passent du côté du dialysat. Une fois l'opération terminée, on retire le dialysat pour le remplacer par un autre, vierge. La DP est généralement effectuée à domicile par le patient ou un membre de sa famille [2].

L'hémodialyse se définit comme un échange de solutés et d'eau entre le sang du malade et le dialysat au travers d'une membrane semi-perméable, par diffusion (ou conduction) et convection (ou ultrafiltration) [25, 51].

La diffusion est un transport passif des substances dissoutes du sang vers le dialysat sans passage du solvant sous l'effet du gradient de concentration [51].

L'ultrafiltration est un transfert simultané d'eau et d'une fraction des solutés qu'elle contient sous l'effet d'une différence de pression hydrostatique [51].

Méthode d'épuration extrarénale, l'HD pour le patient atteint d'IRC au stade terminal est un traitement à vie en l'absence de la transplantation rénale.

II. DESCRIPTION DE L'HEMODIALYSE

II-1. Objectifs.

L'objectif de l'hémodialyse est d'assurer à l'organisme, une suppléance de la fonction rénale altérée et le plus souvent au stade terminale, de façon transitoire ou définitive, afin d'améliorer la survie prolongée des hémodialysés chroniques [25].

II-2. Technique

Elle consiste à mettre en contact le sang du patient avec le dialysat par l'intermédiaire du rein artificiel. Un générateur fait circuler les deux liquides à contre-courant dans le rein artificiel. Le sang parvient au générateur par un circuit extracorporel connecté aux vaisseaux du patient à chaque dialyse [25].

L'extraction des produits de déchets tels que l'urée, la créatinine, l'acide urique et des électrolytes comme le phosphore, le potassium et le chlore se font principalement par diffusion.

L'ultrafiltration assure l'élimination de l'eau et du sodium, accumulés entre deux dialyses [25, 51]. Le calcium ultra-filtrable, dont la concentration est inférieure à celle du dialysat, diffuse vers le plasma pour positiver le bilan calcique. Elle nécessite un abord vasculaire soit par la réalisation d'une fistule artérioveineuse, soit par un cathétérisme veineux central de siège variable.

II-3. Matériel de l'hémodialyse

Le matériel comprend les dialyseurs, les générateurs de bain et les dispositifs de contrôle et surveillance [51], les lignes, les aiguilles de ponction, le matériel de pansement... [1].

Les dialyseurs (ou reins artificiels) actuellement utilisés sont les dialyseurs en plaques et les dialyseurs à fibres creuses ou les dialyseurs capillaires. Ils sont livrés prêts à l'emploi, pré-stérilisés. Ils sont conçus pour un usage unique [51].

Les dialyseurs **en plaques** sont constitués d'un nombre variable de compartiments parallèles, rectangulaires ou losangiques, séparés par les structures de soutien rigide, leur assurant une faible compliance [1].

Les dialyseurs **en fibres creuses** sont les dialyseurs devenus universels : la facilité d'emploi et la performance de ce type de dialyseur est telle qu'il est actuellement le plus utilisé [1].

La performance des différents dialyseurs permet de comparer l'efficacité de l'épuration des substances de faibles poids moléculaire telles que l'urée selon les différents coefficients d'ultrafiltration [1].

Les générateurs de bain de dialyse permettent la production extemporanée du dialysat dans des conditions appropriées de concentration, de température, de pression, et de débit [51].

Les dispositifs de contrôle et de surveillance contrôlent l'osmolarité du dialysat par conductimètre, de même que sa température, son pH, sa pression, son débit. Ils détectent les fuites de sang dans le dialysat [51].

Les lignes

La ligne **artérielle** est le tube contenant le sang qui va du patient au dialyseur (elle comporte le segment spécifique de la pompe à sang) [1].

La ligne **veineuse** est le tube contenant le sang dialysé qui retourne du dialyseur au patient (elle comporte un piège à bulle et à fibrine) [1].

III. DEROULEMENT D'UNE SEANCE D'HEMODIALYSE

Les séances de dialyse sont généralement au nombre de trois fois quatre heures, soit douze heures par semaine [1].

Une fois le générateur de dialyse prêt (c'est-à-dire rincé et désinfecté), le patient sera installé pour la dialyse. Si les ponctions de fistule sont douloureuses, un anesthésique local en patch peut être prescrit. Il devra être posé aux endroits de ponction 30 à 60 mn avant le branchement.

Pendant la séance, la pression artérielle sera régulièrement prise et la glycémie effectuée lors du branchement et débranchement chez les patients diabétiques. Il est impératif que le patient signale toute sensation anormale : vertige, sensation de malaise, sueurs, bâillements, nausées, vomissement, douleur abdominale, douleur thoracique, douleur dorsale, maux de tête,...

A chaque séance, une visite médicale sera faite. Celle-ci consiste essentiellement à discuter avec le patient des problèmes existants, des problèmes apparus, depuis la dernière séance, des examens et du traitement.

Un repas sera proposé pendant la séance et il est possible de consommer pendant la dialyse des aliments déconseillés en dehors de la dialyse comme les bananes, le chocolat, les fruits en général. Le temps à passer en dialyse doit être strictement respecté. Si celui-ci est écourté, le patient perd en dose de dialyse et perte de poids. Après débranchement, une fois les aiguilles retirées, le patient devra comprimer la fistule au point de ponction (technique qui lui aura été apprise).

Le pansement de la fistule ou du cathéter sera effectué par l'infirmier(ère). Le patient devra par la suite veiller à une très grande hygiène et veiller à ne pas humidifier le pansement du cathéter, car mouiller le cathéter avec de l'eau, constitue une souillure majeure.

La pesée après dialyse est obligatoire. Elle permet de s'assurer que le patient a perdu le poids demandé à la machine en dialyse.

Un dossier médical doit impérativement être tenu au niveau de la dialyse. Il est essentiel, en effet, que l'ensemble des médecins vus hors centre soit prévenu de la pathologie rénale et de la situation d'hémodialyse.

L'**EER** est le traitement le plus répandu dans le monde. Elle précède souvent la greffe rénale et constitue le seul recours, lorsque la transplantation n'est pas réalisable ou a échoué. Elle représente, par ailleurs, le meilleur traitement de l'IR aiguë, dont elle a amélioré le pronostic [25].

DEUXIEME PARTIE:

NOTRE ETUDE

CHAPITRE I:

MATERIEL ET METHODES

I. MATERIEL

- Nous avons utilisé, comme matériel, au cours de notre étude :
- Des tubes secs avec gel séparateur, type BD Vacutainer* SSTTM II Advance;
- Des micropipettes réglables de type Accumax et Embouts (jaunes, bleus) ;
- Des aiguilles de prélèvement type Nipro Multiple Drawing Needle 22G;
- Une centrifugeuse HETTICH ROTOFIX 32A pour la décantation du sang ;
- Une glacière réfrigérée IGLOO pour le transport et la conservation des échantillons sanguins ;
- Un appareil de marque EASYLYTE Expand Analyzer du laboratoire MEDICA pour le dosage de la calcémie ionisée;
- Un appareil Automate de marque HITACHI 704R pour le dosage de la phosphorémie;
- Un appareil de marque FUJIREBIO Lumipulse G pour le dosage de la PTH sérique.
- Notre population d'étude était constituée de 100 hémodialysés, suivis au centre d'hémodialyse publique d'Abidjan.

Critères d'inclusion

- Sujets âgés de 18 ans et plus
- Sujets des deux sexes,
- Sujets Noirs Africains
- Sujets hémodialysés (2 séances de 4 heures / semaine)
- Sujets ayant donné leur consentement éclairé.

Critères de non inclusion

- Sujets ayant un autre traitement de suppléance
- Sujets ayant une IR aigüe ou chronique avant le stade de dialyse
- Sujets hémodialysés avec une anémie franche.

❖ Codage et anonymat

Les sujets recrutés ont fait l'objet d'un anonymat selon le système de codage suivant :

- Une lettre alphabétique « S » pour les sérums recueillis
- Un chiffre correspondant à l'ordre successif de recrutement des sujets ;
 500 à 599.

II. METHODES

II.1 Type et cadre d'étude

Il s'agissait d'une étude transversale, qui a été réalisée dans les centres d'hémodialyse publique d'Abidjan, notamment, au Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) de nos trois CHU d'Abidjan (Cocody, Treichville, Yopougon) et de l'Hôpital Général d'Adjamé pour les recueils des données sociodémographiques et cliniques, les prélèvements du sang veineux et le dosage de la phosphorémie.

Mais aussi, à l'Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA) et au CHU Sart Tilman de Liège (Belgique), respectivement pour le dosage de la calcémie ionisée et celui de la PTH sérique.

II.2 Période d'étude

Cette étude s'est déroulée sur une période de 12 mois, allant du 20 juin 2016 au 30 juin 2017.

II.3 Spécimens biologiques

Les prélèvements de sang veineux ont été effectués le matin à jeun, avant les séances de l'hémodialyse, directement dans les tubes ; Ceci, dans des conditions conformes à la bonne pratique de laboratoire.

La quantité de sang recueilli au total (environ 10,5 ml) a été rapidement traitée.

Le sérum obtenu, est congelé et enfin analysé.

Concernant le traitement des échantillons sanguins,

- Les tubes ont été centrifugés à 3500 tours/min pendant 5 minutes ;
- Le calcium ionisé a été dosé le même jour du prélèvement ;
- Ensuite, on a procédé au remplissage des aliquotes ;
- \checkmark quatre aliquotes de 800 μ l de sérum (S_{500} S_{599}) dont :
 - 1 pour les dosages à Abidjan
 - 1 pour la sérothèque à Abidjan
 - 1 pour les dosages à Liège (PTH sérique)
 - 1 pour la sérothèque à Liège

Lesquels aliquotes ont été **congelés** à -20°_{C} , pour **les dosages ultérieurs** de la phosphorémie et de la PTH sérique.

II.4 Méthodes et Principes du dosage

Trois paramètres biologiques dont le calcium ionisé, le phosphore et la PTH sériques, ont été dosés au cours de notre travail.

- ❖ Pour doser la calcémie ionisée, nous avons utilisé la méthode à électrodes spécifiques; un dispositif électrochimique, pile entre deux demi-éléments (demi-piles dont l'une sert de référence (calomel) et l'autre, l'électrode de mesure). On intercale une membrane (solide ou liquide) à la surface de laquelle s'effectue un échange d'ions aussi spécifiques que possible. La différence de potentiel ou la variation de potentiel de membrane mesurée après amplification, est proportionnelle à l'ion concerné.
- ❖ Pour doser la **phosphorémie**, nous avons utilisé la **méthode colorimétrique** de **Daly et al [16]**, modifiée par **Gamst o.k. et Try k. [29]** dont le principe est le suivant : C'est une méthode sans déprotéinisation. En milieu acide, les ions phosphate forment avec le molybdate d'ammonium, un complexe phosphomolybdique. L'absorbance mesurée à 340 nm, est proportionnelle à la concentration en ions phosphate dans le spécimen.
- ❖ Pour doser la PTH sérique, nous avons utilisé la méthode d'ELISA avec détection par chimiluminescence dont le principe est le suivant :

C'est une méthode d'Immuno-analyse de type Sandwich en une étape au moyen du système LUMIPULSE G.

La PTH dosée dans l'échantillon, est prise «en Sandwich» entre un anticorps fixe de capture et un anticorps marqué à la phosphatase alcaline (conjugué révélateur), reconnaissant spécifiquement la région (1-84) de la PTH et ne croise pas avec les formes non (1-84). Après lavage pour éliminer les matières non fixées, la solution de substrat est ajoutée. L'AMPPD contenu dans cette solution est déphosphorylé par la catalyse de la phosphatase alcaline.

La luminescence (à une longueur d'onde maximale 477 nm) est générée par la réaction de clivage de l'AMPPD déphosphorylé. Le signal luminescent reflète la quantité de PTH.

II.5 Variables étudiées

Au cours de notre travail, nous avons étudié les données suivantes ;

- sociodémographiques : l'âge et le sexe
- clinique : la durée en hémodialyse en années
- biologiques : le Calcium ionisé, le Phosphore et la PTH sériques.

II.6 Traitement et Analyse statistiques des données

Les données sociodémographiques et cliniques ont été collectées grâce aux dossiers disponibles chez le médecin-chef de chaque service d'hémodialyse.

Après cette collecte et dosage des paramètres biologiques, l'ensemble des données a été saisi avec les logiciels Word 2010 et Excel 2010. Les résultats ont été ensuite analysés à l'aide du logiciel SPSS 20.

Les données qualitatives sont présentées en effectif de patients et en pourcentage tandis que les données quantitatives sont en moyennes, écart-type, médiane, intervalle (minimum maximum). Ces données quantitatives sont comparées à l'aide du test statistique ANOVA. Une valeur de degré de signification statistique ou p-value (\mathbf{P}) < 5% a été considérée comme significative.

Les normes utilisées pour définir les objectifs en termes de calcémie, de phosphorémie et de PTH, étaient celles des dernières recommandations KDIGO, à savoir :

- ➤ la calcémie et la phosphorémie doivent rester dans les normes du laboratoire,
 ou « tendre vers » la normalisation de la phosphorémie,
- ➤ et la PTH doit être maintenue dans une fourchette de deux à neuf fois la limite supérieure de la trousse utilisée.

CHAPITRE II:

RESULTATS ET COMMENTAIRES

I. DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CLINIQUES

1- Répartition de la population d'étude selon le sexe

Tableau I: Répartition de la population d'étude selon le sexe

| | Effectifs | Pourcentage (%) |
|----------|-----------|-----------------|
| Masculin | 50 | 50,0 |
| Féminin | 50 | 50,0 |
| Total | 100 | 100,0 |

Notre population d'étude regroupe 100 hémodialysés dont 50% de femmes et 50% d'hommes, soit un sex-ratio (H/F) = 1.

2- Répartition de la population d'étude selon l'âge

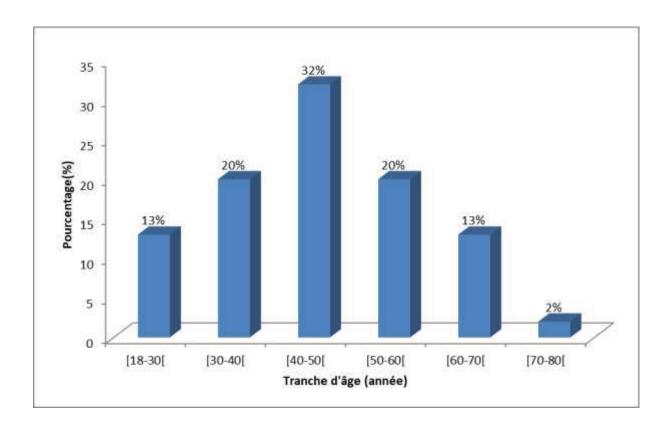


Figure 6 : Répartition de la population d'étude selon les tranches d'âges

On notait une évolution en cloche. La tranche d'âges dominante ou la plus touchée par l'IRCT était de [40-50[ans avec une fréquence de 32%.

De part et d'autre de cette classe modale, on notait une fréquence quasiproportionnelle (environ 35%) des hémodialysés.

Les hémodialysés, en majorité adultes jeunes (65%), étaient âgés de 49 ans au maximum.

Tableau II: Caractéristiques de l'âge (en années) des patients

| Moyenne ± Ecart type | Médiane | Min | Max |
|----------------------|---------|-----|-----|
| 44,74 ± 12,63 | 44 | 18 | 74 |

L'âge moyen des hémodialysés était d'environ 45 ± 13 ans, avec des extrêmes allant de 18 ans à 74 ans. La différence entre ces extrêmes était de 56 ans.

3- Répartition de la population d'étude selon le sexe et l'âge

Tableau III : Répartition de la population d'étude selon le sexe et l'âge

| | | SEXE | | |
|-------|------------|----------|---------|-------|
| | | Masculin | Féminin | Total |
| AGE | [18-30[ans | 3 | 10 | 13 |
| | [30-40[ans | 10 | 10 | 20 |
| | [40-50[ans | 19 | 13 | 32 |
| | [50-60[ans | 12 | 8 | 20 |
| | [60-70[ans | 5 | 8 | 13 |
| | ≥ 70 ans | 1 | 1 | 2 |
| Total | | 50 | 50 | 100 |

Dans la tranche d'âge [40-50[ans, 59,4% des hommes contre 40,6% des femmes étaient touchés.

En deçà de cette tranche, on notait 60,6% des femmes contre 39,4% des hommes.

Au-delà, on notait 48,6% des femmes contre 51,4% des hommes.

4- Répartition de la population en fonction de la durée de l'hémodialyse en années

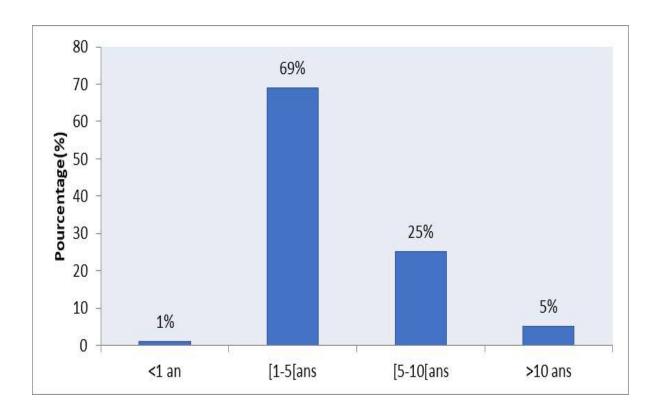


Figure 7 : Répartition de la population en fonction de la durée de l'hémodialyse en années

On notait:

- 69% des hémodialysés avec une durée de dialyse variant de 1 à 5 ans.
- 25% des hémodialysés avec une durée de dialyse variant de 5 à 10 ans.
- Seulement 5% des hémodialysés, dialysaient depuis plus de 10 ans.

II. DONNEES BIOLOGIQUES

1- Valeurs moyennes des paramètres biologiques

<u>Tableau IV</u>: Tableau récapitulatif des valeurs moyennes du calcium ionisé, du phosphore et de la PTH sérique

| | Moy ± ET | Médiane | Mini | Maxi | valeurs usuelles |
|-------------|-----------------|---------|------|--------|---------------------|
| Ca ionisé | 44,73 ± 5,63 | 45,30 | 28,5 | 56,1 | 46 - 50 [56] |
| (mg/l) | | | | | |
| Phosphore | 54,88 ± 28,46 | 53,00 | 14,0 | 180,0 | 26 - 45 [75] |
| (mg/l) | | | | | |
| PTH sérique | 272,26 ± 279,01 | 165,15 | 5,8 | 1609,2 | 63 - 288 |
| (pg/ml) | | | | | |

La valeur moyenne du calcium ionisé (44,73 mg/l) était légèrement en-dessous de l'intervalle de confiance des valeurs usuelles [56]. Par contre, celle du phosphore (54,88 mg/l) était au-delà des valeurs usuelles recommandées [75].

La valeur moyenne de la PTH sérique (272,26 pg/ml) était comprise dans l'Intervalle de confiance des normes requises en cas de dialyse.

2- Répartition de la population selon le taux du calcium ionisé

Tableau V: Répartition de la population selon le taux du calcium ionisé

| | Effectifs | Pourcentage (%) |
|-------------|-----------|-----------------|
| < 46 mg/l | 53 | 53,0 |
| [46-50[mg/l | 32 | 32,0 |
| ≥ 50 mg/l | 15 | 15,0 |
| Total | 100 | 100,0 |

Dans notre étude, on notait :

- Une hypocalcémie chez la majorité des hémodialysés (53%);

3- Répartition de la population selon le taux du phosphore

Tableau VI: Répartition de la population selon le taux du Phosphore

| | Effectifs | Pourcentage (%) |
|-------------|-----------|-----------------|
| < 26 mg/l | 13 | 13,0 |
| [26-45[mg/l | 28 | 28,0 |
| ≥ 45 mg/l | 59 | 59,0 |
| Total | 100 | 100,0 |

On notait:

- Une hyperphosphorémie chez la majorité des hémodialysés (59%).

4- Répartition de la population selon le taux de la PTH sérique

Tableau VII : Répartition de la population selon le taux de la PTH sérique

| | Effectifs | Pourcentage (%) |
|---------------|-----------|-----------------|
| < 32 pg/ml | 6 | 6,0 |
| [32-63[pg/ml | 12 | 12,0 |
| [63-288[pg/ml | 50 | 50,0 |
| ≥ 288 pg/ml | 32 | 32,0 |
| Total | 100 | 100,0 |

On notait:

• Une hyperparathyroïdie (> 288 pg/ml) chez 32% des hémodialysés.

III. ETUDE DES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES, CLINIQUES ET BIOLOGIQUES DES PATIENTS PRESENTANT UNE ELEVATION DE LA PTH

Conformément aux recommandations de KDIGO 2009, il ressort de notre étude, **32** patients, ayant présenté des valeurs de PTH sérique élevées, supérieures à 288 pg/ml. (Tableau VII)

1- Répartition des patients à PTH sérique élevée selon l'âge (n = 32)

Tableau VIII : Répartition des patients à PTH sérique élevée selon l'âge

Tranches d'âges

| | [18-30[ans | [30-40[ans | [40-50[ans | [50-60[ans | [60-70[ans | ≥ 70 ans |
|----------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------|
| | (n=3) | (n=7) | (n=9) | (n=6) | (n=6) | (n=1) |
| PTH (pg/ml) | MOY±ET | MOY±ET | MOY±ET | MOY±ET | MOY±ET | MOY±ET |
| | 486,40±52,63 | 550,70±239,49 | 629,42±389,05 | 669,25±375,46 | 568,80±168,96 | 555,50±0,00 |

P = 0.95 (NS); Il existe une différence statistiquement non significative

L'hyperparathyroïdie était **plus importante** dans les tranches d'âges [40-50[ans et [50-60[ans, avec respectivement des taux moyens de PTH à 629,42±389,05 pg/ml et à 669,25±375,46 pg/ml.

2- Répartition des patients à PTH sérique élevée selon le sexe (n = 32)

Tableau IX: Répartition des patients à PTH sérique élevée selon le sexe

Sexes

| | Masculin (n=10) ou 31,25% | Féminin (n=22) ou 68,75% | р |
|-------------|------------------------------|-----------------------------|----------|
| PTH (pg/ml) | MOY±ET | MOY±ET | |
| | 480,66 ±161,83 | 643,46±315,37 | 0,13(NS) |

La PTH sérique ne varie pas significativement selon le sexe des patients (p > 0.05)

L'hyperparathyroïdie était toutefois **plus importante** chez **68,75%** des sujets de **sexe féminin**.

3- Répartition des patients à PTH sérique élevée en fonction de la durée de l'hémodialyse en années (n = 32)

<u>Tableau X</u>: Répartition des patients à PTH sérique élevée en fonction de la durée de l'hémodialyse en années

Durée de l'hémodialyse

| | [1-5[ans | [5-10[ans | ≥ 10 ans | | | |
|----------------|---------------|---------------|---------------|----------|--|--|
| | (n=23) ou | (n=7) ou | (n=2) ou | р | | |
| | 71,9% | 21,9% | 6,3% | | | |
| PTH (pg/ml) | MOY±ET | MOY±ET | MOY±ET | | | |
| | 524,05±160,20 | 807,00±490,11 | 630,25±260,71 | 0,06(NS) | | |

La PTH sérique n'est pas liée statistiquement à la durée de l'hémodialyse.

L'hyperparathyroïdie était **plus importante** chez les sujets ayant une durée d'hémodialyse comprise entre **5** et **10 ans.**

4- Répartition des patients à PTH sérique élevée selon le taux du phosphore (n = 32)

<u>Tableau XI</u>: Répartition des patients à PTH sérique élevée selon le Taux du phosphore

Phosphore

| | < 26 mg/l | [26-45[mg/l | ≥ 45 mg/l | |
|-------------|---------------|---------------|---------------|----------|
| | (n=3) ou | (n=9) ou | (n=20) ou | р |
| | 9,4% | 28,13% | 62,5% | |
| PTH (pg/ml) | MOY±ET | MOY±ET | MOY±ET | |
| | 534,80±120,73 | 557,51±199,03 | 617,04±334,62 | 0,82(NS) |

La PTH sérique ne varie pas significativement selon la phosphorémie (p > 0.05).

L'hyperparathyroïdie était **plus importante** chez **62,5%** des sujets présentant une **hyperphosphorémie** avec un taux moyen de PTH à **617,04±334,62 pg/ml**.

5- Répartition des patients à PTH sérique élevée selon le taux du calcium ionisé (n = 32)

<u>Tableau XII</u> : Répartition des patients à PTH sérique élevée selon le taux du calcium ionisé

Calcium ionisé

| | < 46 mg/l | [46-50[mg/l | ≥ 50 mg/l | |
|-------------|---------------|---------------|---------------|----------|
| | (n=12) ou | (n=15) ou | (n=5) ou | р |
| | 37,5% | 46,9% | 15,6% | |
| PTH (pg/ml) | MOY±ET | MOY±ET | MOY±ET | |
| | 606,04±353,45 | 598,35±257,72 | 542,98±216,46 | 0,91(NS) |

La PTH sérique ne varie pas significativement selon la calcémie (p > 0.05).

L'hyperparathyroïdie était toutefois **plus importante** chez **37,5%** des sujets présentant une **hypocalcémie** avec un taux moyen de PTH à **606,04±353,45 pg/ml.**

CHAPITRE III:

DISCUSSION

I. DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CLINIQUES

> Ages

La tranche d'âges 40-49 ans prédominait dans notre série (32%). L'âge moyen des patients, était d'environ 45 ans avec des extrêmes de 18 et 74 ans, légèrement audessus de celui observé au Mali en 2013 par **Abdoulaye T. [1],** qui est de 40,45 ans avec des extrêmes de 15 et 77 ans. Cet âge moyen se rapproche de celui de **Hamidou L.** en 2006 [35] (48,81 ans).

Ces légères différences observées, pourraient s'expliquer par le type d'échantillonnage. En effet, **Abdoulaye T.** menait son étude sur une population générale, alors que la nôtre, a été faite sur une population adulte.

65% de notre population d'étude étaient adultes jeunes (maximum 49 ans).

Ce même constat a été fait au Burkina Faso par **Lengani** en 1994 **[45]**, **Saizonou** en 2003 **[69]**, **Maïga D.** au Mali en 2009 **[50]**, **Es-sebbani M.** au Maroc en 2011 **[26]**, **Diawara F.** au Mali en 2010 **[21]**.

Au contraire, dans les pays développés, en particuliers l'Europe et les USA, l'IRC touche les sujets plus âgés [2, 28, 46, 67]. En effet, des études similaires antérieures ont montré que, plus de 50% des patients avaient plus de 60 ans [37, 66].

Cette situation pourrait trouver plusieurs explications notamment l'espérance de vie faible des Africains [2, 61] et l'environnement infectieux avec le VIH Sida, les Hépatites A et B [79], l'utilisation abusive et anarchique des antibiotiques qui est l'une des causes de l'IRC en Afrique [2, 63, 77]. En revanche, la précocité de la prise en charge de la maladie dans le cadre de l'assurance santé qui reste très préoccupante dans ces pays développés, en relation avec une espérance de vie plus longue, favorisent la prévention et repoussent la maladie au-delà de 70ans [2].

> Sexe

Dans notre étude, nous avons choisi de travailler avec une population comprenant autant d'hommes que de femmes, soit avec un sex-ratio (H/F) = 1. La même démarche a été utilisée par **Koundach et al.** en 2015, avec cependant une différence, qu'elles n'ont pas le même type d'échantillonnage. En effet, **Koundach et al.** ont travaillé sur toute la population hémodialysée, alors que, la nôtre n'a concerné que la population adulte.

En revanche, nos résultats sont en contradiction avec des observations faites dans de nombreuses études, effectuées sur l'IRC, qui ont rapporté une prédominance masculine [25, 1, 17, 57, 14, 19, 39] ou une prédominance féminine [6, 76, 30].

> Durée de l'hémodialyse

Notre étude a montré que la majorité des patients (69%), avait une durée d'hémodialyse se situant entre 1 et 5 ans ; ceux qui dialysaient depuis plus de 10 ans, n'en représentaient seulement que 5%. Ces résultats contrastent fortement avec ceux de **Dossou** en 2015 [25] qui, releva dans son travail 22,40% des patients qui dialysaient de 1 à 5 ans, contre 31,60% depuis plus de 10 ans.

Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que ces deux pays subsahariens n'ont pas la même politique sanitaire. En effet, au Benin, la quasi-totalité des hémodialysés chroniques du service, a une assurance maladie prise en charge par l'état béninois [25].

Ailleurs au Maghreb, des études récentes, menées en Algérie sur les hémodialysés par **Noui [60]** en 2016 et par **Kitouné C.** et **Nasri I. [42]** en 2017, ont relevé une

durée d'hémodialyse respective, supérieure à 11 ans chez 30% des patients **[60]** et supérieure à 10 ans chez 36,84% des patients **[42]**.

Au Maroc, **Marouane J.** [54] en 2012, a trouvé quant à lui, 62,2% des patients dont la durée d'hémodialyse était supérieure à 10 ans [54].

Cette différence avec ces pays Maghrébins, pourrait se justifier par plusieurs raisons, parmi lesquelles, le respect, dans ces pays, du nombre de séances d'hémodialyse recommandé (trois séances de quatre heures par semaine), dû au niveau de vie plus élevé et à la politique sanitaire de prise en charge de ces pathologies bien réglementée.

II. DONNEES BIOLOGIQUES

➤ Calcium ionisé – Phosphore

Notre étude a montré que la calcémie **moyenne** était de **44,73±5,63 mg/l** (**hypocalcémie**) avec un minimum de 28,5 mg/l et un maximum de 56,1 mg/l.

La phosphorémie **moyenne**, était : **54,88±28,46 mg/l** (**hyperphosphorémie**) avec un minimum de 14 mg/l et un maximum de 180 mg/l (Tableau IV).

Nos résultats sont en accord avec ceux de certaines études africaines, notamment maliennes qui rapportèrent, elles aussi, une association **hypocalcémie** + **hyperphosphorémie** [1, 27, 18, 20, 68, 22, 74], et se superposent légèrement avec ceux de **Noui** en 2016, qui a rapporté dans sa série, une hypocalcémie isolée (83,84±11,85 mg/l) [60].

Toutefois, nos résultats ne concordent pas avec ceux de quelques études dont celles de Kara H. [38] en 2012, de Marouane J. [54] en 2012 et de Habin' Y.

[34] en 2014, qui ont respectivement observé dans leur série, des taux moyens normaux pour :

*la calcémie (87,6±10 mg/l) [38], (94,2±10,5 mg/l) [54] et (93,61±12,91 mg/l) [34] *la phosphorémie (44,8±17,3 mg/l) [38], (46,3±14 mg/l) [54] et (42,74±17,04 mg/l) [34].

Cette différence normale, pourrait se justifier par le fait que ces derniers, dans leurs études, ont dosé la calcémie plasmatique au lieu de la calcémie ionisée, la nôtre.

Les troubles phosphocalciques relevés dans notre série, étaient majoritairement représentés par une hypocalcémie (53% des patients) et une hyperphosphorémie (59%), contre 15% des cas d'hypercalcémie et 13% des cas d'hypophosphorémie.

Nos résultats concordent avec ceux de certains pays subsahariens, notamment avec ceux du Bénin avec **Dossou** en 2015, qui rapporta, dans une étude similaire, sur les hémodialysés chroniques du CNHU-HKM, une hypocalcémie (50% des patients), une hyperphosphorémie (20,41% des patients) [25], le Mali avec **Diarra** M. en 2009, qui notait 81,4% des cas d'hypocalcémie et 88,1% des cas d'hyperphosphorémie [20].

Nos résultats se rapprochent aussi de ceux de quelques pays Maghrébins, dont le Maroc en 2012 avec **Khadija H. [40]**, qui a rapporté une hypocalcémie (53,7% des cas) et une hyperphosphorémie (58,9% des cas), contre une hypercalcémie (6,5% des cas) et une hypophosphorémie (17,7% des cas).

Par ailleurs, d'autres auteurs ont obtenu des résultats semblables aux nôtres, mais avec des pourcentages plus élevés. C'est le cas de **Dennai Y.** en 2012 au Maroc [17], Saizonou en 2003 au Burkina Faso [69] et Ahmed M. en 2006 au Mali [4].

Nos résultats nous ont permis de partager le même constat que certains auteurs, dont **Guellil M.** [31], de l'existence, dans cette MRC, de troubles du métabolisme phosphocalcique avec en particuliers, une hypocalcémie et une hyperphosphorémie (avec cependant, la différence que, ce dernier a mené son étude sur des insuffisants rénaux chroniques avant le stade de dialyse).

> PTH sérique

Le taux moyen de PTH sérique relevé dans notre travail, était de **272,26±279,01 pg/ml** (**normal**) (Tableau IV).

Notre résultat s'accorde avec celui de l'Algérie en 2012 [38]. En effet, **Kara H.**, dans une étude similaire, rapporta un taux moyen de PTH sérique de 233,2±347,1 pg/ml (< 585 pg/ml). Par contre, il est en-dessous de celui de **Noui** en 2016, qui était de 768,93±738,90 pg/ml [60]. Mais aussi, de celui de **Coulibaly G. et al** en 2010 au Burkina Faso, qui trouvaient 934±887,4 pg/ml [13].

Cette différence avec **Noui** [60], pourrait provenir de la population d'étude. En effet, **Noui** a mené son étude sur une population générale de 70 patients, tandis que la nôtre concernait uniquement les adultes (100 patients).

Cette différence avec **Coulibaly G. et al [13]**, pourrait se justifier non seulement par l'effectif de la population (32 patients chez **Coulibaly et al**, contre 100 dans notre série), mais aussi et surtout par la méthode du dosage de la PTH sérique, différente dans les deux études ; 2^{ème} Génération avec **Coulibaly G. et al [13]**, contre 3^{ème} Génération, la nôtre.

Notons également que, la majorité de nos patients hémodialysés avait des taux de PTH sérique élevés, mais ces taux étaient encore **plus élevés** chez **32%** des patients (donc **une hyperparathyroïdie secondaire**).

Nos résultats, légèrement supérieures à ceux de **Guillaume J. et al** en 2003 (30%) [33], se rapprochent de ceux de certaines études dont celles de **Khadija H.** en 2012 (35,7%) [40], **Pelletier et al** en 2010 (44,7%) [64], **Kara H.** en 2012 (42,2%) [38], **Habin' Y.** en 2014(48,08%) [34], **Kitouné et Nasri** en 2017 (44,13%) [42].

En revanche, nos résultats sont en-dessous de ceux d'autres études dont celles de l'Algérie en 2016 (84,28%) [60], de Dosseh et al en 2012 (83,3%) [24], de Boubacar Y. en 2014 (92,3%) [10], de Coulibaly G. et al en 2010 (82%) [13] et de Amali et al en 2006 (58%) [5].

Cette hyperparathyroïdie secondaire pourrait être la conséquence de la résistance de l'os à l'action de la PTH, c'est-à-dire, malgré l'augmentation de la PTH, le tissu osseux ne libère plus correctement du calcium et du phosphore. On peut également penser à une diminution de la capacité de production de vit D active par les reins [60, 32].

III. ETUDE DES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES, CLINIQUES ET BIOLOGIQUES DES PATIENTS PRESENTANT UNE ELEVATION DE LA PTH (N = 32)

❖ Variation de PTH sérique selon l'âge, le sexe et la durée d'hémodialyse

L'analyse des résultats, concernant nos 32 hémodialysés, a montré qu'il n'existe pas dans notre étude, de liaison significative entre la PTH sérique, et l'âge (Tableau VIII), le sexe (Tableau IX) et la durée en hémodialyse (Tableau X).

Cependant, on note l'existence de :

- un pic du taux de PTH sérique se situant ;
- dans la tranche d'âges [40-60[ans chez 46,87% des cas.
- entre [5-10[ans d'hémodialyse (21,87%).
 - une élévation du taux de PTH sérique chez **68,75% des femmes, s**oit **643,46±315,37 pg/ml**.

Nos résultats sont semblables à ceux de **Noui** en 2016 **[60]**, avec cependant, la différence que :

- * Noui, dans sa série, n'a pas établi le lien existant entre la PTH, et l'âge, le sexe et la durée en hémodialyse ;
- * l'hyperparathyroïdie est plus importante chez les hommes (45,71%) selon Noui, alors que la nôtre est en faveur des femmes (68,75%);
- * l'hyperparathyroïdie est plus importante dans la tranche d'âges [9-19[ans, selon Noui, alors que la nôtre se situe entre [40-60[ans.

Variation de PTH sérique selon le phosphore et le calcium ionisé

L'analyse des résultats, concernant nos 32 hémodialysés, a permis d'observer une absence de variation significative de la PTH sérique selon le phosphore (p = 0.82) (Tableau XI) et selon le calcium (p = 0.91) (Tableau XII)

Cependant, notre étude a montré que :

- une **hyperparathyroïdie** était plus importante chez les sujets présentant une hyperphosphorémie, soit avec un taux moyen à **617,04±334,62** pg/ml;
- une baisse du taux moyen de PTH sérique chez les sujets présentant une hypocalcémie, soit avec un taux à 606,04±353,45 pg/ml.

IV. COMPARAISON DES VALEURS DE LA PTH SERIQUE AU SEUIL ADMIS CHEZ LES DIALYSES

Selon les recommandations de **KDIGO** 2009, la valeur du taux de PTH sérique doit être comprise, par rapport à la valeur usuelle de la trousse utilisée (5-32 pg/ml) (Voir notice en annexe 8), entre 63 et 288 pg/ml [41].

Dans notre série, on notait :

- 50% des hémodialysés, conformes aux cibles recommandées de KDIGO,
- 50% des hémodialysés, non conformes, avec :
 - ✓ 32% des cas de PTH sérique supérieures, contre, 18% des cas de PTH sérique inférieures, au seuil admis chez les dialysés. (Tableau VII)

Nos résultats sont semblables à ceux de **Khadija H. [40]** qui rapporta :

- 45,9% des hémodialysés, conformes aux cibles recommandées de KDIGO,
- **54,1%** des hémodialysés, non conformes, avec :
 - ✓ 35,7% des cas de PTH sérique supérieures, contre 18,4% des cas de PTH sérique inférieures, au seuil admis chez les dialysés,

CONCLUSION

L'étude transversale descriptive réalisée, a porté sur l'établissement des valeurs moyennes de la PTH sérique, ainsi que celles de la calcémie et de la phosphorémie chez 100 patients hémodialysés Noirs Africains.

Il ressort de ces travaux que notre échantillon de 100 hémodialysés était constitué d'autant d'hommes que de femmes, soit un sex-ratio=1, avec un âge moyen inférieur à 50 ans et une tranche d'âges 40-50 ans prédominante, rappelant une population adulte jeune économiquement active.

Biologiquement, nous avions:

- une calcémie moyenne basse (**Hypocalcémie**);
- une phosphorémie moyenne élevée (**Hyperphosphorémie**);
- une PTH sérique moyenne **normale**.

L'étude avait aussi montré une élévation de PTH (une **hyperparathyroïdie**) chez **32%** des hémodialysés.

L'étude des caractéristiques sociodémographiques, cliniques et biologiques de ces 32 patients, avait montré une absence de variation significative de la PTH sérique selon le sexe, l'âge, la durée de l'hémodialyse, la calcémie ionisée et selon la phosphorémie. Toutefois, nous avions une hyperparathyroïdie plus importante, surtout chez les femmes âgées, présentant une hypocalcémie, une hyperphosphorémie, et dont la durée de l'hémodialyse variait de 5 à 10 ans.

Enfin, l'étude avait montré que, comparativement aux seuils admis chez les dialysés, la moitié (50%) des hémodialysés était dans la cible recommandée.

RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude, nous pouvons estimer que nos objectifs ont été cernés. Cependant il subsiste encore quelques limites dont la correction pourrait améliorer la qualité de ce travail.

> Au ministère de la santé, nous recommandons :

- Une sensibilisation approfondie auprès de la population en générale et de la jeunesse en particulier sur la consommation abusive et anarchique des médicaments, surtout néphrotoxiques
- L'interdiction de vente des médicaments (non conformes, souvent périmés) dans les rues. Et de réserver cet acte de dispensation médicamenteuse aux seuls pharmaciens qui sont qualifiés dans ce domaine.
- De rendre accessibles les médicaments, surtout ceux à base de carbonates de calcium tels que le Cacit 1000, Orocal D₃, Natecal D, etc qui constituent les classes pharmaceutiques efficaces dans le traitement de l'hypocalcémie associée à l'hyperphosphorémie.
- La révision à la baisse du coût du bilan biologique, en particuliers les dosages de la calcémie ionisée et de la PTH sérique.

> Au personnel sanitaire, nous suggérons :

- Le renforcement de la collaboration entre médecins et pharmaciens dans la prise en charge des malades tout en leur prodiguant des conseils appropriés et une assurance du traitement.
- L'amélioration de la prise en charge, et surtout un suivi optimal des malades atteints de HTA et du diabète.

> Aux patients, nous recommandons :

- Le respect des conseils des praticiens (médecins, infirmiers, sages-femmes) et du pharmacien, relatifs à l'utilisation normale des médicaments prescrits et délivrés.
- D'éviter l'automédication.

> Aux parents des patients :

- D'accepter, soutenir, voire inciter les hémodialysés au respect des posologies du traitement et surtout des séances d'hémodialyse.

| 1 1 0111 | de la paracitor | inone chez des | sujets addites e | naryses non s An ica | ills en cote a ivoire | |
|----------|-----------------|----------------|------------------|----------------------|-----------------------|---|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| REF | TRREN | JCES | RIRLI | OGR A P | PHIQUE | |
| | | CLD | DIDLI | OGMI | IIIQUL | 9 |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | . | | TAD OTAD A NU | A 1 1 1 | | |

1- Abdoulaye T.

Evolution des patients hémodialysés chroniques dans le service de Néphrologie et d'hémodialyse du CHU du point G. 80p

Th. Méd: Bamako, 2013

2- Agbadou F.G.O

Comparaison des méthodes MDRD et Cockcroft et Gault dans la classification des degrés d'insuffisance rénale chronique chez des patients noirs africains. 74p Th. Pharm: Abidjan, 2015, 1705/15

3- Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé de Paris.

Diagnostic de l'insuffisance rénale chronique chez l'adulte.

Paris. ANAES, 2002. 25p

4- Ahmed M.A.

Problématique de la prise en charge des insuffisants rénaux chroniques en dialyse à l'Hôpital du point G en 2005. 90p

Th. Méd: Bamako, 2006

5- Amali K., Benjelloun M., Tarras F., et al.

Le métabolisme phosphocalcique et nouvelles recommandations KDOQI : évaluation des pratiques d'un Centre Hospitalier.

Néphrol Ther; 2006; 2:256.

6- Ambemon H.

Comparaison du débit de filtration glomérulaire par les formules de CG et MDRD dans le diagnostic de l'insuffisance rénale chronique chez les patients recrutés au SAMU et au CHU de yopougon. 97P

Th. Pharm: Abidjan, 2013

7- Analyse de la parathormone dans le sang (consulté le 02 septembre 2016)

http://www.passeportsante.net/fr/Maux/analyses-médicales/Fiche.aspx ? doc=analyse_parathormone_sang>

8- Beaudeux J.L, Geneviève D.

Biochimie médicale : marqueurs actuels et perspectives. 2ème éd, Paris : LAVOISIER, 2011. 384p. (Coll. de la Biologie à la Clinique)

9- Billon P., Evers A.

Laboratoire de biologie : Utilisation du dosage de parathormone 1-84 (PTH) sur Elecsys 2010 dans le suivi de l'insuffisance rénale chronique

Centre Hospitalier d'Annonay ; Roche diagnostics, nov 2006. (consulté en 2016) http://Sky2.ch/Doc/pth_1.pdf...>

10-Boubacar Y.

Bilan d'activités de l'unité d'hémodialyse de l'Hôpital Mali-GAVARDO de Sébenikoro de Bamako. 89p

Th. Méd: Bamako, 2014

11- Camus J-P., Ricgles A. 2016.

Universalis, « OS », Encyclopaedia Universalis.

URL: http://www.universlis.fr/encyclopedie/os/

12- Ceppa F, Gidenne S.

Suivi biologique de l'hémodialyse chronique

Annales de Biologie Clinique 2000; 58(6): 663-74

13- Coulibaly G., Kaboré E., Ouédraogo D.D, et al. 2013

Prise en charge de l'insuffisance rénale terminale ; un challenge pour les pays de l'Afrique subsaharienne : exemple des désordres minéralo-osseux au Burkina Faso.

Médecine et santé tropicales. 2013 ; 23(2) : 193-6

14- Coulibaly J.

Etude des troubles phosphocalciques au cours de l'insuffisance rénale chronique dans le service de Néphrologie de l'Hôpital du point G. 59p

Th. Pharm: Bamako, 2005

15- Cuen Nephrologie.

Publications pédagogiques du CUEN :

Insuffisance rénale chronique et Maladies rénales chroniques (5 ed) (consulté en septembre 2016)

URL: < http://www.cuen.org/complications de l'IRC et prise en charge/>

16- Daly J. A., Ertingshausen G.

Direct method for inorganic phosphate determination.

Clin. Chem. 1972; 18: 263-5

17- Dennai Y.

Prise en charge de l'insuffisance rénale chronique terminale en urgence (à propos de 140 cas). Université SIDI Mohammed BEN ABDELLAH. 97p

Th. Méd: Fès, 2012, 009/12

18- Diakité A.

Epidémiologie de l'insuffisance rénale chronique dans le service de Néphrologie du CHU du point G.

Th. Méd: Bamako, 2009, 48

19- Diallo A.D, Niamkey E., Béda Y.

Insuffisance rénale en Côte d'Ivoire.

Th. Méd: Abidjan, 1997

20- Diarra M.

Evaluation du traitement de l'insuffisance rénale chronique terminale par l'hémodialyse du 01 Janvier au 31 Décembre 2008 dans le service de Néphrologie et d'hémodialyse du CHU du point G. 90p

Th. Méd: Bamako, 2009, 123

21- Diawara F.

Surveillance de la rétention azotée chez les hémodialysés chroniques de l'Hôpital Mali-Gavardo de Sebenikoro. 96p

Th. Pharm: Bamako, 2010

22- Djanka B

Epidémiologie de l'insuffisance rénale chronique dans le service de Néphrologie du CHU du point G.

Th. Méd: Bamako, 2003, 04

23- Domart A., Bourneuf J.

Dictionnaire médical, Tome 2

Paris: France loisirs. 123, Boulevard de Grenelle, 1976. 995p

24- Dosseh E.D, Kassegne I., Sakiye K., et al.

Prise en charge des hyperparathyroïdies secondaires chez des patients dialysés au Togo.

Med Santé Trop. 2012; 22:65-8.

25- Dossou Y.H.

Panorama des affections rhumatologiques chez les patients hémodialysés du CNHU-HKM de Cotonou. 99p

Mém. D.E.S de Rhumatologie: Abidjan, 2015, 2441

26- Es-sebbani M.

L'évaluation de l'état Nutritionnel chez le Dialysé chronique (à propos de 65 cas) Université SIDI Mohammed BEN ABDELLAH. 127p

Th. Méd: Fès, 2012, 043/11

27- **Eyram Y. M.**

Profil épidémioclinique de l'insuffisance rénale chronique dans le service de Néphrologie et d'hémodialyse du CHU du point G. 131p

Th. Méd: Bamako, 2011

28- Fehrman-Ekholm I., Skeppholm L.

Renal function in the elderly measured by means of iohexol clearance, serum creatinine, serum urea and estimated clearance.

Scand J Urol Nephrol. 2004; 38(1): 73-90.

29- Gamst O.K., Try K.

Principe du dosage du Phosphore Inorganique.

Scand. J. Clin. Lab. Invest. 1980; 40: 483-6

30- Garg AX, Papaionnou A, Ferko N. et al.

Estimating the prevalence of renal insufficiency in seniors requiring long-term care.

Kidney Int. 2004 Feb; 65(2): 649-53.

31- Guellil M. B.

Profil protéique inflammatoire dans l'hypertension artérielle au cours de l'insuffisance rénale chronique avant le stade de dialyse. 221p

Th. Sciences Médicales: Algérie, 2012

32- Guillaume J.

Troubles du métabolisme minéral dans la Maladie Rénale Chronique.

France-Toulouse: FNAIR, 2004. P 6-9.

33- Guillaume J., Souberbielle J-C., Lorriaux C., et al.

Les formes cliniques et biologiques de l'Hyperparathyroïdie secondaire en dialyse. Traitement de l'anémie chez les patients hémodialysés chroniques. Néphrol Ther. 2012 ; 8 : 35-40

34- Habin' Yabama Aïda Lengani

Les complications cardiovasculaires de l'hémodialysé chronique à Dakar : étude transversale à propos de 67 cas. Université Cheikh Anta Diop de Dakar. 223p

Th. Méd: Dakar, 2014, 80

35- Hamidou L.R

Evènements cardiovasculaires chez l'insuffisant rénal chronique hypertendu

Services : Cardiologie , Néphrologie et Hémodialyse de l'Hôpital du point G. 101p

Th. Méd: Bamako, 2006

36- Houillier P.

Hypercalcémie. Diagnostic et Traitement.

Rev Prat. 2002; 52: 1473-9.

37- Jacquelinet C., Briançon S.

Epidemiological and information network in nephrology (REIN): a national register of replacement treatments for chronic renal insufficiency.

Bull Epidemio hebd. 2005, 37-38: 185-7

38- Kara-Hadj S.L.

Hypertrophie ventriculaire gauche au cours de l'Insuffisance Rénale Chronique : prévalence et facteurs de risque. 200p

Th. Méd: Alger, 2012

39- Khadia D.

L'insuffisance rénale chronique en milieu hospitalier DAKAROIS :

Etude Epidémioclinique.

Th. Méd: Dakar, 1996

40- Khadija H.

Profil de risque cardiovasculaire des hémodialysés chroniques dans la région de Marrakech. 112p

Th. Méd: Marrakech, 2012, 43

41- **Kidney Disease Improving Global Outcomes (KDIGO) CKD Work Group.** KDIGO clinical practice guideline for the Diagnosis, Evaluation, Prevention, and Treatment of Chronic Kidney Disease-Mineral and Bone Disorder (CKD-MBD). Kidney Int. 2009; 76 (Suppl. 113s): S1-S130

42- Kitouné C., Nasri I.

Complications cardiovasculaires chez l'insuffisant rénal hémodialysé Université Abderrahmane Mira de Bejaia. 105p

Mém. Méd: Alger, 2017

43- Koundach S., Medkouri G., Tahiri A., et al.

Prevalence and associated factors with osteoarticular disorders in patients receiving long-term haemodialysis.

Revue Marocaine de Santé Publique. 2015; 2: 21-3.

44- Lagente M., Valdiguie P.

Biochimie Clinique. 2ème éd. Paris : Médecines Internationales, 2000. P 67-104

45- Lengani A., Kaboré J., Ouedraogo C., et al.

L'insuffisance rénale chronique au Burkina Faso.

Med. Afr Noire. 1994; 41: 288-792.

46- Lessard S., Blanchet M., Marin N.

Votre expérience avec l'estimation de la fonction rénale selon différentes formules mathématiques.

Pharmactuel. 2012; 45(1): 43-51.

47- Levey AS., Jong PE., Coresh J., et al.

The definition, classification and prognosis of chronic kidney disease: a KIDGO Controversies Conference report. Kidney Int. 2011; 80(1): 17-28

48- Lipschitz DA, Cook JD, Finch CA.

Clinical evaluation of serum ferritin as an index of iron stores.

N Engl J Med. 1974; 290(22): 1213 – 6

49- Madore F., Charbonneau R., Wolff J-L., et al.

Insuffisance rénale chronique : essentiel sur la Néphrologie et l'Urologie. 2è éd. Ediseminc, 2004 ; 189-213

50- **Maïga D.**

Traitement de l'anémie chez les patients hémodialysés chroniques dans le service de Néphrologie et d'hémodialyse du CHU du point G. 85p

Th. Méd: Bamako, 2009

51- Man NK, Touan M, Jungers P.

L'hémodialyse de suppléance.

Paris: flammation Médecine-Sciences, 2003. 188p

52- Mareen P.

Encyclopédie des maladies, Medipedia, Insuffisance rénale, 2016.

53- Marieb E, Lachaine R.

Biologie humaine: Principes d'anatomie et de physiologie, Paris, Paerson, 2008. 210 p

54- Marouane J.

Les troubles minéraux et osseux chez les hémodialysés au service de Néphrologie-Hémodialyse du CHU Med VI de Marrakech. 95p

Th. Médecine: Marrakech, 2012, 129

55- Mbarki H., Akrichi A., Lazrak A., et al.

Le syndrome du canal carpien chez les patients hémodialysés chroniques. Pan Afr med J. 2013; 14: 19.

56- Médica Corporation, 2010

Analyseur d'électrolytes avec ISE-Easylyte. (consulté le 05 janvier 2018) http://pdf.medicalexpo.fr/pdf-en/medica-corp/easylyte/69247-1>

57- Moustapha A.I.

Profil biologique de l'insuffisance rénale chronique: Cas de l'Ionogramme sanguin et de l'Hémogramme dans le service de Néphrologie et d'Hémodialyse du CHU de point G. 99p

Th. Méd: Bamako, 2010

58- National Kidney Foundation. New York.

Clinical practice guideline for chronic kidney disease: evaluation, classification and stratification. New York: NKF, 2002. 32p

59- Neyrat P.

Guide santé: phosphore, guide diététique, rubrique Nutriments, rubrique Sels minéraux, 2008.

< http://www.E-santé.fr/guide/diététique>

60- Noui K.Z.S

Le suivi biologique du métabolisme phosphocalcique chez les hémodialysés. 99P Mém. Biochimie Moléculaire et Santé : Alger, 2016.

61- Observatoire des Inégalités.

Les inégalités d'espérance de vie dans le monde : Inégalités et discrimination (consulté le 16 février 2016)

< http://www.inegalités.fr>

62- Pagniez D.

Conception physio pathogénique actuelle du retentissement osseux de l'IRC. Réflexions Rhumatologiques. 2012 ; 150(16): 7-10

63- Pedone C., Corsonello A., Incalzi R.A

Estimating renal function in older people: a comparison of three formulas. Age ageing. 2006 Mar; 35(2): 121-6.

64- Pelletier S., Roth H., Bouchet J., et al.

Evolution de la prise en charge de la maladie osseuse et minérale des patients hémodialysés en France entre Juin 2005 et Juin 2008.

Néphrol Ther. 2010; 6:11-20

65- Pouly M.L

Insuffisance rénale : véritable problème de santé publique en Côte d'Ivoire. (consulté le 29 Juin 2017)

http://urgences-ci.net/nigeria-des-politiques-de-limitation-des-naissances-en-vue-1549.html

66- Pouteil-Noble C., Emmanuel V.

Epidémiologie et étiologie de l'insuffisance rénale chronique.

Rev Prat. 2001; 51(4): 365-71

67- Ronald L., Pisoni, Eric W., et al.

Vascular access in Europe and the United States results from the dialysis Outcomes and pratrice patterns study (dopps).

Kidney Int. 2002; 61: 3005-16

68-Sadou M.

Facteurs d'aggravation de l'insuffisance rénale chronique: étude épidémioclinique au service de Néphrologie et d'hémodialyse de l'Hôpital National du point G.

Th. Méd: Bamako, 2005 n°05m39

69- Saizonou M.M., Sidikath E.

Profil biologique de l'insuffisance rénale chronique (IRC) au service de Médecine interne du Centre Hospitalier National Yalgado Ouédraogo (CHN-YO) Ouagadougou. 151P

Th. Pharm: Ouagadougou, 2003, 27

70- Schmitt C.

Métabolisme phosphocalcique.

Paris DIDEROT

71- **Sidi A., et al**

Troubles du métabolisme minéral et osseux chez les patients hémodialysés chroniques en Mauritanie : Evaluation de l'adhésion aux recommandations internationales (KDOQI et KDIGO). (consulté le 22 Juin 2017)

<https://doi.org/10.1016/j.nephro.2017.08.154>

72- **Simon P.**

Dialyse rénale.

Paris: Masson, 1999. 165p

73- Société de Néphrologie de Genève.

Evaluation de la fonction rénale et de la protéinurie pour le diagnostic de la maladie rénale chronique chez l'adulte.

Genève: SN, 2009. 12p

74- Sow H.

Insuffisance rénale chronique : Aspects cliniques préventifs et prise en charge à l'Hôpital National du point G.

Th. Méd: Bamako, 1998, 36

75- Thomas L.

Clinical Laboratory Diagnostics. 1st ed.

Frankfurt: TH-Books Verlagsgesellschaft, 1998. P 241-247.

76- US. Renal Data System: 2006 Annal Data Report. Bethesda, MD: National Institute of Health, National Institute of Diabetes and Digestive and Kidney Disease; 2006.

77- Van Den Noortage NJ, Janssens WH, Delanghe JR et al.

Serum cystain C concentration compared with other markers of glomerular filtration rate in the old old.

J Am Geriatr Soc. 2002 Jul; 50(7): 1278-82.

78- Wikipédia foundation, l'encyclopédie libre.

Glande parathyroïde. (consulté le 03 septembre 2016)

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Glande_parathyroïde>

79- Zabsonré P., Bamouni A., Zongo J., et al.

Echographie rénale et insuffisance rénale chronique au cours de l'hypertension artérielle en Afrique sub-saharienne.

Méd. Afr Noire. 2001; 48(8/9): 7-17.

ANNEXES

Annexe 1: FICHE DE CONSENTEMENT

FICHE DE CONSENTEMENT DE PARTICIPATION

| Je soussigné | |
|--|---------------------------------------|
| M/Mme | |
| Certifie que, | |
| Le pharmacien désigné ci-dessous m'a pro qui est décrit de la façon suivante : il s'agi jeun, au pli du coude afin de doser la para l'étude est entièrement gratuite. | ra d'effectuer un prélèvement veineux |
| J'ai lu (ou un témoin impartial m'a lu cette | e note), et je l'ai comprise. |
| J'en ai discuté avec le médecin qui m'a ex | pliqué les avantages de cette étude. |
| J'ai notamment bien compris que je suis li proposition, et que si je m'engage dans ce d'avis et interrompre ma participation sans | tte étude, je pourrai ensuite changer |
| J'accepte de participer à cette étude. | |
| J'autorise que les données confidentielles analysées par les personnes qui collaboren secret médical. | * |
| | Fait, à Abidjan le, |
| Signature du participant impartial | Nom et Signature du témoin |
| | |

Je soussigné, Mr KROKPA N'goran, certifie avoir expliqué à la personne susnommée l'intérêt et les modalités d'inclusion et de suivi dans notre projet de recherche.

Nous nous engageons à faire respecter les termes de cette note, les droits et libertés individuels ainsi que les exigences d'un travail scientifique.

| Noms des enquêteurs | Emargements |
|---------------------------|-------------|
| Mr KROKPA N'goran Adolphe | |

à

Annexe 2 : FICHE D'ENQUETE

FICHE D'ENQUETE

| N ^o Dossier: |
|--|
| [. PARAMETRES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CLINIQUES |
| SEXE: M F |
| AGE:ans. |
| AFRICAIN OUI NON |
| NATIONALITE: |
| DATE DE 1 ^{ère} DIALYSE : / / |
| TELEPHONE://_ ou// |
| POIDS Kg TAILLE: m |
| |
| [. PARAMETRES BIOLOGIQUES |
| CALCEMIE IONISEEmg/l |
| PHOSPHOREMIEmg/l |
| PARATHORMONEMIE SERIQUEpg/ml |
| AUTRES: |

Annexe 3:



Annexe 4:

Calcul

Avec standard ou calibrant

Phosphore [mg/L] = $\frac{\Delta E}{\Delta E} \frac{\text{Échantillon}}{\text{Std/Cal}} \times \text{Conc. Std/Cal} \text{ [mg/L]}$

Facteur de conversion

Phosphate [mmol/L] = Phosphore [mmol/L] Phosphore [mg/dL] x 0.3229 = Phosphore [mmol/L] Phosphore [mg/dL] x 3.06619 = Phosphate [mg/dL]

Calibrants et Contrôles

Le calibrant TruCal U de DiaSys est recommandé pour la calibration des systèmes photométriques automatisés. Les valeurs de ce calibrant sont établies par rapport au standard primaire phosphorique (assigné avec le matériel de référence NIST-SRM 723). Pour le contrôle de qualité interne, les contrôles DiaSys TruLab N et P respectivement TruLab Urine devraient être utilisés. Chaque laboratoire établira la procédure à suivre si les résultats se situent en debors des limites de confignes. situent en dehors des limites de confiances.

| | Références | Emba | allage coffre |
|-----------------------|------------------|------|---------------|
| TruCal U | 5 9100 99 10 063 | 20 | x 3 mL |
| | 5 9100 99 10 064 | . 6 | x 3 mL |
| TruLab N | 5 9000 99 10 062 | 20 | x 5 mL |
| | 5 9000 99 10 061 | 6 | x 5 mL |
| TruLab P | 5 9050 99 10 062 | 20 | x 5 mL |
| | 5 9050 99 10 061 | - 6 | x 5 mL |
| TruLab Urine Niveau 1 | 5 9170 99 10 062 | 20 | x 5 mL |
| | 5 9170 99 10 061 | 6 | x 5 mL |
| TruLab Urine Niveau 2 | 5 9180 99 10 062 | 20 | x 5 mL |
| | 5 9180 99 10 061 | 6 | x 5 mL |

Toutes les concentrations sont exprimées en mg/L, se référant au phosphore

Domaine de mesure

Le test a été développé pour la détermination des concentrations de phosphore dans un domaine de mesure compris entre 2 et 30 mg/L (0,065 – 9,69 mmol/L). Au delà de cet intervalle, diluer l'échantillon 1 + 10 avec de la solution de NaCt (9 g/L) et multiplier le résultat par 11.

Sensibilité/Limite de détection

La limite de détection analytique est de 2,0 mg/L (0,065 mmol/L).

Spécificité/Interférences

Aucune perturbation n'a été observée par la présence d'acide ascorbique jusqu'à 300 mg/L, de bilirubine jusqu'à 600 mg/L, d'hémoglobine jusqu'à 10 g/L et de lipémie jusqu'à 20 g/L de triglycérides.

Si le phosphate est mesuré sur un système qui ne peut pas procéder une deuxième longueur d'onde, il faut tenir compte du fait que la ditaurobilirubine interfère à partir des concentrations de 3 mg/dL. Pour plus d'Information au sujet des interférences, voir Young DS [5].

| Intra série n = 20 | | DS [mg/L] | CV [%] |
|-----------------------|------|--------------|-----------|
| Echantillon 1 | 20,2 | 0,33 | 1,61 |
| Échantillon 2 | 39,0 | 0,44 | 1,12 |
| Échantillon 3 | 58,2 | 0,50 | 0.86 |

| Inter sèrie n = 20 | Moyenne [mg/L] | DS [mg/L] | CV [%] |
|-----------------------|-------------------|--------------|-----------|
| Echantillon 1 | 21,2 | 0,47 | 2,22 |
| Échantillon 2 | 46,6 | 0,61 | 1,31 |
| Echantillon 3 | 59,1 | 0,64 | 1,07 |

Comparaison de méthodes

Une comparaison du Phosphate FS de DiaSys (y) avec une méthode disponible sur le marché (x), réalisée sur 75 échantillons, a donné les résultats suivants :

= 1.016 x - 1.50 mg/L.

y = 1,016 x = 1,50 mgrz. Coefficient de corrélation : r = 1,000

Phosphate FS - Page 2



Valeurs usuelles

Sérum/Plasma [1]

| | [mg/L] | [mmol/L] |
|----------------------|---------|-------------|
| Adultes | 26 - 45 | 0.84 - 1.45 |
| Enfants/Adolescents: | | |
| 1 - 30 jours | 39 - 77 | 1,25 - 2,50 |
| 1 - 12 mois | 35 - 66 | 1,15 - 2,15 |
| 1 - 3 ans | 31 - 60 | 1,00 - 1,95 |
| 4 - 6 ans | 33 - 56 | 1,05 - 1,80 |
| 7 - 9 ans | 30 - 54 | 0.95 - 1.75 |
| 10 - 12 ans | 32 - 57 | 1,05 - 1,85 |
| 13 - 15 ans | 29-51 | 0,95 - 1,65 |
| 16 - 18 ans | 27 - 49 | 0.85 - 1.60 |
| | | |

Urine [3]

(12,9 - 42,0 mmol/24 h) 0,4 - 1,3 g/24h

Chaque laboratoire devrait vérifier si les valeurs usuelles sont transmissibles à sa propre population patiente et déterminer ses propres valeurs de référence si besoin.

Références bibliographiques

- Férences bibliographiques
 Thomas L. Clinical Laboratory Diagnostics, 1st ed. Frankfurt: TH-Books Verlagsgesellschaft. 1998. p. 241-7.
 Endres DB, Rude RK, Mineral and bone metabolism, in: Burtis CA, Ashwood ER, editors. Tietz Textbook of Clinical Chemistry. 3st ed. Philadelphia: W.B. Saunders Company, 1999. p. 1395–1457.
 Burtis CA, Ashwood ER, editors. Tietz Textbook of Clinical Chemistry. 3st ed. Philadelphia: W.B. Saunders Company, 1999. p. 1829.
 Guder WG, Zawita B et al. The Quality of Diagnostic Samples. 1st ed. Darmstadt. GIT Verlag; 2001; p. 40-1, 52-3.
 Young DS, Effects of Drugs on Clinical Laboratory Tests. 5th ed. Volume 1 and 2. Washington, DC: The American Association for Clinical Chemistry Press 2000.
 Bakker AJ, Wücke M. Gammopathy interference in clinical chemistry assays: Mechanisms, detection and prevention. Clin Chem Lab Med 2007; 45(9): 1240–1243.

Fabricant



IVD C DiaSys Diagnostic Systems GmbH Alte Strasse 9 65558 Holzheim (Allemagne)

Importateur en France

DiaSys Distribution France Sarl Cap Gamma/ZAC Euromédecine II 1682, Rue de la Valsière 34790 GRABELS

844 5211 10 03 00

Janvier 2016/12

Annexe 5:

Lire attentivement cette notice avant d'effectuer le dosage et s'assurer de bien disposer de la version la plus récente de la notice La fiabilité des procédures de dosage autres que celles décrites dans cette notice ne peut pas être garantie.

28Q03TF - b./1489v2 Usage diagnostique in vitro ☆ KEY-CODE: FRI26544 ☆ Oct. 2016 (ver. 2)

Réactif pour Immunodosage Enzymatique Chimiluminescent

Lumipulse G whole PTH

Cartouches d'immunoréaction

III LIBELLÉ

Cartouches d'immunoréaction Lumipulse G whole PTH (Également dénommés 'cartouches whole PTH' dans la présente

■ BUT DU DOSAGE

À utiliser $_{\circ}$ our le diagnostic *in vitro* avec le système LUMIPULSE Gdestiné à quantifier le taux de PTH (1-84) dans le sérum ou le plasma humain. Ce produit est réservé à un usage professionnel.

RÉSUMÉ ET EXPLICATION DU DOSAGE

La parathormone (PTH) est sécrétée par les glandes parathyroïdes sous la forme d'un polypeptide contenant 84 acides aminés et régule le métabolisme du calcium et de l'acide phosphorique. Les organes cibles de la PTH sont principalement les os et les reins. La PTH est sécrétée en réponse à une diminution de la calcémie, favorisant la mobilisation du calcium par résorption osseuse et son absorption dans les tubules rénaux, et entraîne une augmentation du taux de calcium dans le sang. Elle stimule également l'intestin grêle pour l'amener à absorber plus de calcium en favorisant la synthèse de la 1, 25 dihydroxyvitamine D, dans les reins.

Ontre la PTH bioactive (1-84), des fragments inactifs de PTH, noramment des fragments des régions centrales et C-terminales, sont présents dans la circulation. Les fragments de PTH sont principalement excrétés par les reins. Les fragments C-terminaux présentant une demi-vie plus longue que la PTH active (1-84), une accumulation de fragments C-terminaux inactifs peut être observée chez les patients souffrant de maladies rénales, notamment d'une dysfonction rénale chronique. Par conséquent, la mesure spécifique de la PTH bioactive (1-84) dans le sang est efficace pour ce qui est de déterminer la fonction des glandes parathyroïdes et les différents types de maladies osseuses liées à un trouble du métabolisme du calcium.

■ PRINCIPE DE LA PROCÉDURE

Le Lumipulse G whole PTH est un système d'analyse, comprenant un set de réactifs pour immuno-analyses, destiné à la mesure quantitative de la PTH (1-84) dans les échantillons humains, basé sur la technologie CLEIA $^{\rm si}$ par une méthode d'immuno-analyse de type sandwich en une étape au moyen du système LUMIPULSE G.

Protocole de réaction ; Mode en une étape>



L'anticorps polyclónal anti-PTH (chèvre) marqué à la phosphatase alcaline (ALP : veau), la PTH des échantillons et l'anticorps polyclonal anti-PTH (chèvre) des particules se lient spécifiquement pour former des immunocomplexes d'antigènes et d'anticorps.

Les particules sont lavées et rincées pour éliminer les matières non fixées.

La Solution de Substrat est ensuite ajoutée et mélangée aux particules. L'AMPPD* contenu dans la Solution de Substrat est déphosphorylé par la catalyse de l'ALP indirectement conjuguée à des particules.

Mesure de la

La luminescence (à une longueur maximale de 477 nm) est générée par la réaction de clivage de l'AMPPD déphosphorylé. Le signal luminescent reflète la quantité de PTH.

AMPPD : sel disodique de 3-(2'-spiroadamantane)-4-méthoxy-4-(3"-phosphoryloxy) phényl-1, 2-dioxétane

MATÉRIEL FOURNI

Cartouches d'immunoréaction Lumipulse G whole PTH : IRC

3 × 14 analyses [REF] 297094

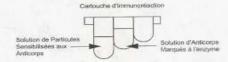
1) Solution de Particules Sensibilisées aux Anticorps : (Liquide au moment de son utilisation, 200 µL/Cartouche d'immunoréaction)

Contient 200 µg/mL de particules de ferrite sensibilisées aux anticorps polyclonaux anti-PTH (chèvre), des stabilisateurs protéiniques (bovin et chèvre) et des stabilisateurs chimiques dans un tampon MES. Cette solution contient de la gélatine et se transforme en gel à 15 °C ou moins. Conservateur : ProClin 300.

Solution d'Anticorps Marqués à l'Enzyme

(Liquide, 120 μL/cartouche d'immunoréaction)
Contient 0.2 μg/mL d'anticorps polyclonal anti-PTH (chèvre)
marqué à la phosphatase alcaline (ALP : veau), des stabilisateurs protéiniques (bovin) et des stabilisateurs chimiques dans un tampon MES.

Conservateur : ProClin 300.



■ MATÉRIEL NÉCESSAIRE MAIS FOURNI SÉPARÉMENT

1. Calibrateurs Lumipulse G whole PTH : CAL liquide

1 × 2 concentraciones REF 230206 CAL 1 0 pg/mL Calibrateur PTH (1 × 3.0 mL/flacon)

Contient un tampon MES avec stabilisateur protéinique (bovin). Conservateur: ProClin 300.

L'étalonnage du Lumipulse G whole PTH est effectué par rapport aux calibrateurs de référence internes, dont les valeurs ont été assignées à la 1º norme internationale relative à la parathormone 1-84 (code : 95/646) établie par le National Institute for Biological Standards and Controls (NIBSC).

2. Lumipulse G Substrate Solution : liquide, $\begin{array}{ccc} 6\times 50 \text{ mL} & \hline{\textbf{REF}} \\ 6\times 100 \text{ mL} & \hline{\textbf{REF}} \end{array} 231166 \text{ (pour G600II)} \\ \end{array}$

Contient 0.2 mg/mL d'AMPPD comme substrat dans un tampon diéthanolamine avec un stabilisateur chimique. Conservateur : azide de sodium

Lumipulse G Wash Solution : Concentrée,

1 × 1000 mL REF 231173 Contient 342 mM de chlorure de sodium dans un tampon Tris avec

un détergent. Conservateur : azide de sodium 4. Sampling tips for LUMIPULSE SYSTEM (conditionnés par rack):

10 × 96 cônes REF 302392

Prêts à l'emploi pour le système G600II.

5. Sampling tips for LUMIPULSE SYSTEM:

12 × 96 cones REF 304945

Prēts à l'emploi pour le système G1200.

6. Soda lime for LUMIPULSE SYSTEM:

6 × 2 tubes REF 234440

Prēts à l'emploi.

Annexe 6:

*Dans la présente notice, les noms de produit Calibrateurs Lumipulse G whole PTH, Lumipulse G Substrate Solution et Lumipulse G Wash Solution existent également sous la forme 'Calibrateurs PTH', 'Solution de Substrat' et 'Solution de Lavage' respectivement.

■ MATÉRIEL NÉCESSAIRE MAIS NON FOURNI

- 1. Eau purifiée
- 2. Matériels de contrôle de qualité : se reporter à CONTRÔLE
- 3 Microninettes
- 4. Cuvettes d'échantillon recommandées ; se reporter au manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G et au RECUEIL ET PRÉPARATION DE L'ÉCHANTILLON. Les tubes de prélèvement sanguin sans anticoagulant peuvent aussi être utilisés comme conteneurs d'échantillonnage. Se reporter au manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G.

■ MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS

Usage diagnostique in vitro uniquement.

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Veuillez vous référer à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) et à l'étiquetage des produits pour toute information sur les composants potentiellement dangereux. La version la plus récente de la FDS est disponible sur le site Web <u>www.fujirebio-europe.com</u>.

ATTENTION

ProClin 300: <0.1 % (w/v)

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
P280 : Porter des gants de protection/

des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/

 $\langle ! \rangle$

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et

2. PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION

- 1) Les produits contiennent des matières biologiques. (se reporter aux MATÉRIEL FOURNI et MATÉRIEL NÉCESSAIRE MAIS FOURNI SÉPARÉMENT.) Aucune des méthodes données ne peut offrir une garantie absolue de l'absence d'agents infectieux. Par conséquent, considérer ce matériel comme potentiellement infectieux. Pour éviter tout risque d'infection, notamment lors de l'usage de ces réactifs et d'échantillons humains, porter des gants jetables pour éviter tout contact direct avec ceux-ci, ne pas effectuer de pipetage à la bouche et suivre la pratique appropriée en termes de biosécurité.?⁹
- Les réactifs suivants contiennent de l'azide de sodium comme conservateur. Éviter tout contact avec la peau, les yeux, la bouche et les acides.

Solution de Lavage : 1.0 % (w/v) (avant dilution) Solution de Substrat : 0.05 % (w/v)

- La Lumipulse G Substrate Solution est une solution alcaline (pH 10). Manipuler prudemment pour éviter tout contact avec les yeux, la peau ou la bouche, et avec les acides.
- En cas de contact accidentel de tout réactif avec la peau, les yeux ou la bouche, rincer immédiatement abondamment à l'eau et consulter un médecin si nécessaire.

3. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

 Lire en entier cette notice, la fiche de données de sécurité (FDS) et le manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G. Suivre les instructions. L'utilisation incorrecte des réactifs, de l'instrument ou d'autres consommables peut aboutir à des résultats incorrects ou augmenter le risque d'accident.

- 2) Les Cartouches whole PTH (la Solution de Particules Sensibilisées aux Anticorps/Solution d'Anticorps Marqués à l'Enzyme), les Calibrateurs whole PTH, la Solution de Substrate et la Solution de Lavage sont conditionnés séparément.
- Les Cartouches whole PTH peuvent être conservées à bord du système LUMIPULSE G durant un maximum de 30 jours.
- Ne pas utiliser de réactifs périmés.
- Pour assurer la précision de mesure, utiliser systématiquement de l'eau fraîchement purifiée.
- Éviter d'utiliser des réactifs qui n'auraient pas été conservés de manière à garantir leur intégrité.
- 7) Utiliser de nouveaux cônes de prélèvement et de nouvelles cuvettes d'échantillon tel que spécifié par le système LUMIPULSE G. Se reporter au manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G.
- Laisser revenir les Calibrateurs PTH à température ambiante (15-25 °C). Mélanger les calibrateurs par inversion douce.
- 9) La présence de bulles dans un tube d'échantillon peut provoquer des erreurs d'échantillonnage. Si de grandes quantités de bulles apparaissent dans les gouttelettes de distribution des Calibrateurs PTH, le volume de solution d'étalonnage peut s'avérer insuffisant pour effectuer le dosage Veuillez utiliser de nouveaux Calibrateurs PTH.
- 10) Démarrer le dosage de la whole PTH immédiatement après la mise en place de l'échantillon afin d'éviter toute évaporation de l'échantillon ou des calibrateurs.
- 11) Éviter de retirer la Solution de Substrat avant son délai de remplacement. Une fois contaminée à l'ALP, la Solution de Substrat ne doit plus être utilisée. Mettre de nouveaux gants propulsors la Solution de Substrat.
- pour remplacer la Solution de Substrat.

 12) Remplacer la chaux sodée (Soda lime) du système LUMIPULSE G selon les instructions figurant dans le manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G.
- Ne pas mélanger des Cartouches whole PTH provenant de lots différents.

4. PRÉCAUTIONS D'ÉLIMINATION

- Les réactifs contiennent des composants chimiques, comme décrit précédemment (voir 2. PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION). Respecter toute réglementation applicable à l'évacuation de déchets. Ne pas utiliser d'acides lors de la décontamination des déchets, car l'azide de sodium dégage des gaz toxiques en présence d'acides.

 2) Traiter les déchets médicaux produits par cette analyse
- 2) Traiter les déchets médicaux produits par cette analyse conformément aux réglementations en termes d'élimination des déchets en vigueur dans chaque pays ou région.
- Lorsque du liquide, tel que de l'échantillon ou des déchets du dosage, est éclaboussé, essuyer et désinfecter toute la zone avec un désinfectant approprié tel que l'hypochlorite de sodium ou l'éthanol.

■ CONDITIONS DE CONSERVATION

Conserver les réactifs suivants à 2-10 °C. NE PAS CONGELER

- Cartouches d'immunoréaction Lumipulse G whole PTH
- 2) Calibrateurs Lumipulse G whole PTH
- An Amipulse G Substrate Solution
 Lumipulse G Wash Solution

Tous les réactifs sont stables jusqu'à la date de péremption s'ils sont conservés et traités de manière appropriée. La date de péremption est imprimée sur l'étiquette de l'emballage direct.

■ INSTRUMENT

Les réactifs sont conçus pour des immunodosages enzymatiques chimiluminescents (CLEIA) entièrement automatisés au moyen du système LUMIPULSE G (LUMIPULSE G 1200 en tant qu'instrument principal). Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au manuel d'utilisation accompagnant le système LUMIPULSE G.

Annexe 7:

■ PRÉPARATION DES RÉACTIFS

1. Cartouches d'immunoréaction Lumipulse G whole PTH

Les Cartouches whole PTH contiennent une Solution de Particules Sensibilisées aux Anticorps et une Solution d'Anticorps Marqués à l'Enzyme. Décoller d'abord le film transparent du portoir de cartouches d'immunoréaction avant d'installer le portoir our démarrer l'analyse

2. Calibrateurs Lumipulse G whole PTH

Laisser revenir à température ambiante (15-25 °C). Mélanger les calibrateurs par inversion douce. Coller une étiquette de code-barres sur un tube d'échantillon (c.-à-d., tube de prélèvement de sang total; se reporter à RECUEIL ET PRÉPARATION DE L'ÉCHANTILLON 9.); (Une cuvette d'échantillon ne peut pas être utilisée, car sa taille n'est pas appropriée à l'étiquette) et distribuer goutte à goutte la quantité nécessaire (plus de 100 μL) de calibrateurs dans le tube d'échantillon, en tenant compte d'un volume mort de 250 μL au moins si les tubes d'échantillon recommandés pour le système LUMIPULSE G sont utilisés. Le volume approximatif d'une goutte de solution est de 45 μL. Le volume varie en fonction de la pression appliquée sur le récipient et de la présence de bulles dans le calibrateur. Se reporter au manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G pour en savoir plus sur le collage du code-barres, les tubes d'échantillon recommandés et e volume mort de chaque type de tube d'échantillon.

3. Lumipulse G Substrate Solution

utiliser tel quel. Se reporter au manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G pour plus détails relatifs à son installation dans le système LUMIPULSE G, et à la notice de la Lumipulse GSubstrate Solution pour obtenir des informations d'ordre général. S'assurer que le joint du capuchon de substrat est correctement mis en place afin d'éviter toute pénétration d'air dans le système.

4. Lumipulse G Wash Solution

Solution concentrée 10 x. Avant utilisation, diluer 10x à l'eau purifiée et bien mélanger. Ensuite, la Solution de lavage diluée doit être remise à température ambiante (15-25 °C). Se reporter au manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G pour de plus amples informations sur son chargement sur le système LUMIPULSE G, et à la notice de la Lumipulse G Wash Solution pour obtenir des informations d'ordre général.

■ RECUE!L ET PRÉPARATION DE L'ÉCHANTILLON

- 1. Il est conseillé d'utiliser des échantillons frais.
- Éviter les échantillons inactivés par la chaleur.
- 3. Les types d'échantillons suivants peuvent être utilisés avec le système Lumipulse G whole PTH:

| Types d'échantillon | Tubes de prélèvement |
|---------------------|---------------------------------------|
| | Sérum cap. rouge |
| Sérum | Séparateur de sérum |
| | Tubes de coagulation à grande vitesse |
| | EDTA disodique |
| | EDTA dipotassique (K,) |
| Plasma | Héparine lithium |
| | Héparine sodique |
| | Citrate de sodium |

Se conformer aux instructions du fabricant.

- 4. La PTH (1-84) est connue pour être sujette à la dégradation lorsqu'elle est conservée à température ambiante. Elle doit être conservée ainsi le moins longtemps possible.
- Éviter de procéder à des congélations et décongélations successives des échantillons. Ne pas aller au-delà d'un cycle de congélation/ décongélation.
- 6. Les échantillons chargés à bord du système LUMIPULSE G seront dosés dans les 3 heures
- 7. Les mesures peuvent être affectées par les érythrocytes, la fibrine, ou d'autres précipités ou débris non spécifiés contenus dans les échantillons. En l'occurrence, centrifuger les échantillons et/ou les retirer pour garantir des résultats précis.
- 8. Manipuler les échantillons avec précaution afin d'éviter toute contamination croisée.

- Distribuer le sérum ou le plasma dans les récipients d'échantillon. Les cuvettes d'échantillon et les tubes d'échantillon (tubes de prélèvement sanguin sans anticoagulant) peuvent faire office de récipients d'échantillon. Se reporter au manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G pour de plus amples détails quant aux cuvettes d'échantillon et aux tubes d'échantillon recommandés.
- Ne pas transférer l'échantillon dans les récipients d'échantillonnage plus d'une fois, car la PTH se fixe facilement à ces derniers.
- L'essai Lumipulse G whole PTH est conçu pour une exécution en répliques simples. Le Lumipulse G whole PTH utilise 50 μL d'échantillon pour chaque réplique. Le volume mort est respectivement de 100 μL et de 250 μL au minimum si les cuvettes d'échantillon et les tubes d'échantillon recommandés sont utilisés avec le système LUMIPULSE G. En conséquence, le volume total d'échantillon nécessaire par réplique est supérieur à 150 μL pour les cuvettes d'échantillon et à 300 μL pour les tubes d'échantillon. La taille des tubes d'échantillon pour le système LUMIPULSE G est décrite dans le manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G.
- 12. Les échantillons sont conditionnés et étiquetés conformément à toute réglementation applicable au transport d'échantillons cliniques et de substances infectieuses lors de leur transport.

■ PROCÉDURE DE DOSAGE

- Se reporter au manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G et déposer les échantillons ainsi que les réactifs nécessaires à l'analyse ux emplacements indiqués.
- 2. Enregistrer les demandes d'analyse des Calibrateurs PTH et des échantillons.
- 3. Avant de lancer l'analyse, vérifier que le nombre nécessaire de Cartouches whole PTH et la quantité nécessaire de Solution de Substrat, de Solution de Lavage diluée et de Cônes de prélèvement sont en place dans le système LUMIPULSE G.

Appuyer sur la touche [Démar.essai] pour lancer la mesure.

5. Lorsque le taux de whole PTH de l'échantillon dépasse la plage de mesure (>5000 pg/mL), il y a lieu de diluer manuellement l'échantillon avec le Calibrateur PTH 0 pg/mL et de recommencer

■ ÉTALONNAGE

1. Calibrateurs requis

Calibrateurs Lumipulse G whole PTH

2. Procédure d'étalonnage

Se reporter à PRÉPARATION DES RÉACTIFS. Pour toute procédure ultérieure, suivre le manuel d'utilisation du système LUMIPULSE G.

3. Quand étalonner

L'étalonnage doit avoir lieu dans les cas de figure suivants

- Lors de la première analyse de Lumipulse G whole PTH.
 Lorsque les Cartouches whole PTH sont remplacées par des cartouches d'un lot différent.
- Lorsque les résultats du contrôle de qualité sortent de la plage
- Lorsque 30 jours se sont écoulés depuis le dernier étalonnage. Réactualiser les données d'étalonnage chaque fois que nécessaire.
- 4. Le calibrateur doit être dosé en double.

5. Plage de mesure

4.0-5000 pg/mL. (Tenir compte que le système LUMIPULSE G peut afficher une valeur inférieure à 4.0 pg/mL de PTH (1-84), ce qui est hors de la plage de mesure)

Lorsque le taux de PTH (1-84) dans les échantillons dépasse 5000 pg/mL, diluer ces échantillons avec le Calibrateur PTH 0 pg/mL, puis recommencer la mesure. Voir ■ PROCÉDURE

Les données d'étalonnage de référence se présentent sous forme d'un code-barres bidimensionnel apposé sur le portoir de cartouches d'immunoréaction. La courbe d'étalonnage est tracée sur la base des données d'étalonnage de référence enregistrées, ainsi que des données de mesure de l'étalonnage. Le taux de PTH (1-84) d'un échantillon

-3-

Annexe 8:

est déduit automatiquement de la courbe d'étalonnage. Le résultat du calcul est donné en pg/mL.

M CONTRÔLE QUALITÉ

1. Préparation du matériel nécessaire au Contrôle Qualité

Il est recommandé de passer un contrôle de qualité (au minimum les niveaux haut et bas) à intervalles réguliers, conformément aux procédures locales du laboratoire. Fujirebio met à disposition un matériel de contrôle de qualité à utiliser avec le dosage Lumípulse G whole PTH sur le système LUMIPULSE G. Les références de ce matériel sont les suivantes :

Lumipulse PTH Controls REF 230213

Niveau 1 : 2 × 3.0 mL Niveau 2 : 2 × 3.0 mL

2. Procédure de Contrôle Qualité

Se reporter à la notice du matériel de contrôle. Se reporter à la procédure de Contrôle de Qualité Interne pour de plus amples informations.⁴⁰ Il est recommandé d'effectuer un Dosage de Contrôle de la Qualité au moins une fois toutes les 24 heures.

■ LIMITES DE LA PROCÉDURE

- Pour parvenir à un diagnostic exhaustif, considérer tous les facteurs divers y compris les résultats d'autres tests et les symptômes clipiques outre les valeurs obtenues avec ce produit.
- cliniques, outre les valeurs obtenues avec ce produit.

 2. Certains échantillons de plasma contenant des substances réactives non spécifiques et/ou non identifiées peuvent déclencher une interférence.
- 3. Substances/Médicaments interférants: les substances endogênes n'interfèrent pas sur les valeurs mesurées. Le chapitre PERFORMANCES ANALYTIQUES contient une liste de composés évalués. D'autres substances interférantes risquent d'affecter les résultats de mesure.
- 4. Précautions d'interprétation
 - Étant donné que les plages de référence varient considérablement en fonction des conditions de mesure et des échantillons, privilégier une plage de référence qui corresponde à vos installations.
 - 2) Les échantillons de patients fréquemment exposés aux animaux ou aux produits de sérum d'animaux risquent de contenir des anticorps hétérophiles. Les anticorps hétérophiles sont connus pour interférer avec les immunodosages enzymatiques in vitro en raison de leur réactivité avec les immunoglobulines des réactifs. Par conséquent, ce type d'échantillons risque de présenter des résultats anormaux. En raison de substances réactives non spécifiques non identifiées présentes dans les échantillons, les données risquent parfois d'être imprécises.

Des échantillons appariés de sérum et de plasma sur EDTA provenant de 133 individus apparemment sains présentant un statut de vitamine D > 75 nmol/L et des taux normaux de Calcium Total, de Phosphore et de débit de filtration glomérulaire (DFG) ont été analysés avec le Lumipulse G whole PTH sur le système LUMIPULSE G 1200. Les valeurs observées sont présentées dans le tableau ci-dessous:

| Échantiron | n | Médiane (pg/mL) | 2.5° au 97.5° percentile (pg/mL) | |
|-----------------|-----|--------------------|-------------------------------------|--|
| Sérum | 133 | (19.8) | (5,5-31.9 0 | |
| Plasma sur EDTA | 133 | 21.7 | 4.8 - 36.3 | |

Il est recommandé à chaque laboratoire d'établir sa propre plage de référence pour le Lumipulse G whole PTH utilisé sur le système LUMIPULSE G.

■ PERFORMANCES ANALYTIQUES

1. Précision

Le Lumipulse G whole PTH présente un CV (coefficient de variation) total ≤ 10 % (au sein du laboratoire). Le Lumipulse G whole PTH a démontré une précision ≤ 4.1 % (% de CV total) lors d'une étude menée conformément au protocole EP05-A3 du Clinical and Laboratory Standards Institute (CLSI).

Quatre échantillons de sérum humain, un échantillon basé sur le sérum humain et un échantillon de plasma humain ont été testés en double à deux moments séparés de la journée durant 20 jours (n = 80 pour chaque échantillon) sur le système LUMIPULSE G1200. Les données de cette étude sont présentées dans le tableau ci-dessous.

| Échantillon | Conc. moyenne (pg/mL) n = 80 | ET dans la série | %CV dans la série | ET total | %CV total |
|-------------|---------------------------------------|---------------------|-------------------------|-------------|--------------|
| Sérum 1 | 8.4 | 0.342 | 4.1 | 0.342 | 4.1 |
| Sérum 2 | 37.2 | 0.854 | 2.3 | 1.155 | 3.1 |
| Sérum 3 | 84.8 | 1.721 | 2.0 | 1.829 | 2.2 |
| Sérum 4 | 258.8 | 5.372 | 2.1 | 6.265 | 2.4 |
| Sérum 5 | 4074.0 | 46.743 | -1.1 | 58.427 | 1.4 |
| Plasma 1 | 73.5 | 1.731 | 2.4 | 2.042 | 2.8 |
| Contrôle 1 | 38.7 | 1.099 | 2.8 | 1.162 | 3.0 |
| Contrôle 2 | 291.7 | 4.616 | 1.6 | 6.194 | 2.1 |

D'uninstrument à l'autre: testé sur 3 systèmes LUMIPULSE G1200 différents, le Lumipulse G whole PTH a démontré une précision \leq 10 % du %CV total. Un lot de cartouches et de calibrateurs d'immunoréaction Lumipulse G whole PTH a été utilisé pour doser 4 échantillons de sérum humain, 1 échantillon basé sur le sérum humain et 1 échantillon de plasma humain en quadruples, en une seule fois, sur chacun des instruments. Les données de cette étude sont présentées ci-dessous (résultats obtenus avec des systèmes G1200).

| Échantillon | Conc. moyenne (pg/mL) N = 12 | ET | %CV |
|-------------|---------------------------------|-------|-----|
| Sérum 1 | 8.7 | 0.1 | 1.4 |
| Sérum 2 | 36.9 | 0.6 | 1.6 |
| Sérum 3 | 80.7 | 4.1 | 5.0 |
| Sérum 4 | 251.6 | 4.8 | 1.9 |
| Sérum 5 | 3874.0 | 266.1 | 6.9 |
| Plasma 1 | 72.9 | 3.4 | 4.6 |

2. Sensibilité

Sensibilité analytique :

La limite de détection (LoD) de la PTH (1-84) pour cette analyse était de 0.6 pg/mL, déterminée par une approche paramétrique conforme aux directives du protocole CLSI EP17-A2.¹⁰ Le résultat a été obtenu par l'usage des réplicats d'échantillons à blanc et d'échantillons de faible niveau.

Sensibilité fonctionnelle :

La limite de quantification (LoQ) de la PTH (1-84) pour cette analyse était de 4.0 pg/mL, déterminée conformément aux directives du protocole CLSI EP17-A2.¹¹⁰

3. Interférence

Le Lumipulse G whole PTH a démontré une interférence moyenne \$ 10 % (pour chaque composé) lors d'une étude réalisée conformément aux directives du protocole CLSI EP7-A2.¹⁰. Les échantillons de sérum humain et de plasma (citrate de sodium) ont été complétés par des composés potentiellement interférants aux taux indiqués ci-dessous. Les échantillons provenant de patients souffrant de polyarthrite rhumatoïde peuvent causer une

| Interférences endogènes | Concentration du dosage |
|--|----------------------------|
| Bilirubine conjuguée | 44 mg/dL |
| Bilirubine libre (non conjuguée) | 20 mg/dL |
| Hémoglobine | 510 mg/mL |
| Triglycérides (Intralipide 20 % en émulsion) | 3440 mg/mL |
| Cholestérol | 503 mg/mL |
| Albumine sérique humaine | 4-12 g/dL |
| Anticorps anti-souris humains (HAMA) | 4200 ng/mL |
| Facteur rhumatoïde (FR) | 5500 IU/mL |
| Chule | 1500 FTU* |

*Formazine Turbidity Unit pour Unités de Turbidité Formazine

Annexe 9:

| Interférences médicamenteuses | Concentration du dosage |
|-------------------------------|-------------------------|
| Acetaminophène | 22 mg/dL |
| Acide acétylsalicylique | 70 mg/dL |
| Acide salicylique | 71 mg/dL |
| Ibuprofène | 53 mg/dL |
| Biotine | 0.1 μg/dL |
| Alendronate | 80.65 μg/dL |
| Étidronate | 105 mg/dI |
| Pamidronate | 19 mg/dl |
| Risédronate | 6 mg/dI |
| Vitamine D2 | 253 ng/ml |
| Vitamine D3 | 289 ng/ml |
| Calcitriol | 1.8 ng/mI |
| Alfacalcidol | 3 μg/mI |
| Acétate de calcium | 41 mg/dI |
| Chlorure de magnésium | 40 mg/dI |
| Sulfate d'aluminium | 40 mg/dI |
| Chlorure de lanthane | 41 mg/dl |
| Doxycycline | 49.1 µg/ml |
| Lisinopril | 33.9 µg/dI |

4. Spécificité

Des réactions croisées à des formes tronquées du peptide PTH (1-84), de la Calcitonine, de l'Ostéocalcine et du C-Télopeptide (B-CrossLaps) ont été confirmées selon les directives du protocole CLSI EP7-A2. 12) Les résultats de l'étude sont indiqués ci-dessous :

| | Concentration (pg/mL) | Fréquence des réactions croisées |
|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| PTH (7 - 84) | 200000 | < 0.002 % |
| PTH (1 - 34) | 200000 | < 0.002 % |
| PTH (13 - 34) | 200000 | < 0.002 % |
| PTH (39 - 68) | 200000 | < 0.002 % |
| PTH (44 - 68) | 200000 | < 0.002 % |
| PTH (39 - 84) | 200000 | < 0.002 % |
| PTH (53 - 84) | 200000 | < 0.002 % |
| Calcitonine | 500000 | < 0.001 % |
| Ostéocalcine | 500000 | < 0.001 % |
| C-Télopeptide (β-CrossLaps) | 500000 | < 0.001 % |

Une étude de linéarité avec le Lumipulse G whole PTH a été effectuée selon un protocole interne basé les directives du tocole CLSI EP6-A. ¹³¹ La linéarité a été démontrée entre 7.8 et 4895 pg/mL.

6. Linéarité par dilution

La linéarité par dilution du Lumipulse G whole PTH a été démontrée par un examen réalisé conformément aux directives du protocole CLSI EP6-A.⁽³⁾ La plage de linéarité par dilution allait de 1.4 à 5518.1 pg/mL.

7. Effet crochet de dose élevée

L'effet crochet de dose élevée est un phénomène dans lequel des échantillons de très haut niveau peuvent être détectés dans la plage dynamique du dosage. En ce qui concerne le Lumipulse G whole PTH utilisé sur le système LUMIPULSE G, aucun effet crochet de de z élevée n'a été observé pour un échantillon de sérum surchargé contenant jusqu'à 88206 pg/mL.

8. Comparaison des mesures

Une étude de comparaison des mesures conforme aux directives du protocole CLSI EP09-A 3^{140} a comparé la méthode Lumipulse Gwhole PTH (y) à la Liaison 1-84 PTH (DiaSorin) disponible dans le commerce (x). L'analyse de régression a été réalisée selon la méthode Passing-Bablok. Les données de cette étude sont résumées dans le tableau ci-dessous.

| n | Lumipulse G whole PTH et Liaison 1-84 PTH | | |
|-----|---|---------------------------|----------------------|
| | Coefficient de corrélation (r) | Interception (95 % CI) | Rampe (95 % CI) |
| 133 | 0.98 (0.98; 0.99) | 7.39 (2.13; 12.21) | 0.94 (0.89; 0.97) |

Plage de l'échantillon : 7.2 - 1520.9 pg/mL

■ BIBLIOGRAPHIE

- 1) Lepage R, et al. "A non-(1-84) circulating parathyroid hormone (PTH) fragment interferes significantly with intact PTH commercial assay measurements in uremic samples." Clinical Chemistry 44,4 (1998): 805-809.
- 2) Slatopolsky E, et al. "A novel mechanism for skeletal resistance in uremia," Kidney international 58.2 (2000): 753-761,
- 3) Gao P, et al." Development of a novel immunoradiometric assay exclusively for biologically active whole parathyroid hormone 1-84: implications for improvement of accurate assessment of parathyroid function." Journal of Bone and Mineral Research 16.4 (2001): 605-614.
- Silverberg SJ, et al. "A new highly sensitive assay for parathyroid hormone in primary hyperparathyroidism." Journal of Bone and Mineral Research 15 supplement 1 (2000): S167.
- Monier-Faugere M, et al. "Improved assessment of bone turnover by the PTH-(1-84)/large C-PTH fragments ratio in ESRD patients." Kidney international 60.4 (2001): 1460-1468.
- Nishizono I, et al. Rapid and sensitive chemiluminescent enzyme immunoassay for measuring tumor markers. Clin Chem, 37: 1639-1644, 1991.
- World Health Organization. Laboratory Biosafety Manual Third Edition. Geneva: World Health Organization; 2004. Clinical and Laboratory Standards Institute. Statistical Quality
- Control for Quantitative Measurement Procedures: Principles and Definitions; Approved Guideline Third Edition. CLSI Document C24-A3.
- Boscato LM, et al. Heterophilic Antibodies: a Problem for All Immunoassays. Clin Chem, 34: 27-33, 1988.
 Clinical and Laboratory Standards Institute. Evaluation of
- Precision of Quantitative Measurement Procedures; Approved Guideline Third Edition. CLSI Document EP05-A3.

 11) Clinical and Laboratory Standards Institute. Evaluation of Detection Capability for Clinical Laboratory Measurement Procedures; Approved Guideline Second Edition. CLSI Document EP17-A2.
- Clinical and Laboratory Standards Institute. Interference Testing in Clinical Chemistry; Approved Guideline Second Edition. CLSI Document EP7-A2.
- 13) Clinical and Laboratory Standards Institute. Evaluation of the Linearity of Quantitative Measurement Procedures: A Statistical Approach; Approved Guideline - CLSI Document EP6-A.
- 14) Clinical and Laboratory Standards Institute. Measurement Procedure Comparison and Bias Estimation Using Patient Samples, Approved Guideline Third Edition. CLSI Document EP09-A3

■ POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE



2-1-1 Nishishinjuku, Shinjuku-ku, Tokyo 163-0410 Japan TEL: +81-3-6279-0899



Fujirebio Europe N.V. Technologiepark 6, 9052 Gent, Belgium TEL: +32-9 329 13 29 FAX: +32-9 329 19 11 customer.support@fujirebio-europe.com

Distribué par Fujirebio Germany GmbH TEL: +49-511 857 3931 FAX: +49-511 857 3921

germany@fujirebio-europe.com Fujirebio Italia S.r.l

Fujirebio France SARL TEL: +33-1 69 07 48 34 FAX: +33-1 69 07 45 00 france@fujirebio-europe

TEL: +39-06 965 28 700 FAX: +39-06 965 28 765 talv@fujirebio

Fujirebio Iberia S.L. TEL: +34-93 270 53 00 FAX: +34-93 270 53 17

-5-

RESUME

Introduction : Les troubles du métabolisme minéralo-osseux constituent l'une des complications fréquentes et graves de maladie rénale chronique.

La forme la plus grave de cette maladie rénale chronique est l'insuffisance rénale chronique. L'IRCT, très souvent associée à d'énormes complications, nécessite, pour une opportunité de survie, l'hémodialyse et une surveillance biologique de certains paramètres, parmi lesquels la parathormone.

En Afrique sub-saharienne, plusieurs auteurs ont décrit les perturbations du métabolisme osseux avec élévation de la PTH, sans toutefois, décrire réellement le profil de cette hormone chez la population noire africaine hémodialysée à partir de critères de sélections et de méthodologie rigoureuse.

La présente étude vise à établir le profil de la PTH au sein d'une population noire adulte africaine au centre d'hémodialyse publique d'Abidjan.

Matériel et méthodes: Notre étude de type transversal, s'est déroulée de juin 2016 à juin 2017, dans les centres d'hémodialyse publique d'Abidjan. Elle a concerné seulement les adultes hémodialysés noirs africains connus des centres. Les données sociodémographiques et cliniques ont été collectées grâce aux dossiers des patients disponibles chez le médecin-chef. La PTH sérique a été dosée par la méthode d'ELISA avec détection par chimiluminescence. Les résultats ont été analysés à l'aide du logiciel SPSS 20. Les valeurs de PTH sérique ont été, enfin, comparées au seuil admis chez les dialysés.

Résultats : L'étude a porté sur 100 hémodialysés volontaires âgés de 18 à 74 ans avec un âge moyen de 45 ±13 ans. Le sex-ratio était de 1. La majorité des patients avait une durée en hémodialyse variant de 1 à 5 ans. Le taux moyen de PTH sérique chez nos patients était de 272,26 ±279,01 pg/ml. Ce taux était plus élevé chez 32% des hémodialysés, surtout chez les femmes âgées, en hypocalcémie, en hyperphosphorémie, et ayant une durée d'hémodialyse de 5 à 10 ans.

L'étude a montré, non seulement, une absence de variation significative de la PTH sérique selon le sexe, l'âge, la durée de l'hémodialyse, la calcémie ionisée et la phosphorémie, mais aussi, comparativement aux seuils admis chez les dialysés, que la moitié de nos patients hémodialysés était conforme.

Conclusion: Les études internationales traitant le profil de la PTH chez les hémodialysés, sont rares, voire absentes à notre connaissance, en Afrique sub-saharienne en générale et en particulièrement en CI. Ainsi, dans l'intérêt de survie de nos hémodialysés noirs africains, par réduction ou suppression de la survenue d'énormes complications, il serait souhaitable, dans la perspective, de mener plus d'études sur la PTH.

Mots-clés : PTH sérique, troubles phosphocalciques, hémodialyse, insuffisances rénales chroniques terminales, Noirs Africains.